



République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité - Justice
Ministère des Finances
Direction de la Tutelle Financière

EPA ET ASSIMILES

FICHES TECHNIQUES DES EP

20
20



Sigle	Nom	Page
AMI	Agence Mauritanienne d'Information	1
ANAPEJ	Agence Nationale de Promotion d'Emploi des Jeunes	2
ANGMV	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte	3
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécursisés	4
ANRSI	Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	5
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics	6
ARSN	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire	7
BN	Bibliothèque Nationale	8
CARSECL	<i>Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi</i>	9
CCIAM	<i>Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie</i>	10
CFPE	<i>Centre de Formation Professionnelle pour l'Enfance</i>	11
CFPF	<i>Centre de Formation Pour la Promotion Féminine</i>	12
CFPM	<i>Centre de Formation Professionnelle des Mahadras</i>	13
CFPSESH	<i>Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap</i>	14
CH AIOUN	<i>Centre Hospitalier d'AIOUN</i>	15
CH Akjoujt	<i>Centre Hospitalier d'Akjoujt</i>	16
CH ALEG	<i>Centre Hospitalier d'ALEG</i>	17
CH ATAR	<i>Centre Hospitalier d'ATAR</i>	18
CH Boghé	<i>Centre Hospitalier de Boghé</i>	19
CH KAÉDI	<i>Centre Hospitalier de KAÉDI</i>	20
CH KIFFA	<i>Centre Hospitalier de KIFFA</i>	21
CH NDB	<i>Centre Hospitalier de Nouadhibou</i>	22
CH NEMA	<i>Centre Hospitalier de NEMA</i>	23

CH ROSSO	<i>Centre Hospitalier de ROSSO</i>	24
CH Sélibaby	<i>Centre Hospitalier de Sélibaby</i>	25
CH Tidjikja	<i>Centre Hospitalier de TIDJIKJA</i>	26
CH ZOUERATT	<i>Centre Hospitalier de Zoueratt</i>	27
CHME	<i>Centre Hospitalier Mère Enfant</i>	28
CHN	<i>Centre Hospitalier National</i>	29
CHS	<i>Centre Hospitalier des Spécialités</i>	30
CNARM	<i>Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers</i>	31
CNC	<i>Centre National de Cardiologie</i>	32
CNLAA	<i>Centre National de Lutte Anti Acridien</i>	33
CNO	<i>Centre National d'Oncologie</i>	34
CNORF	<i>Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle</i>	35
CNOU	<i>Centre National des Œuvres Universitaires</i>	36
CNRADA	<i>Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole</i>	37
CNRE	<i>Centre National des Ressources en Eau</i>	38
CNTS	<i>Centre National de Transfusion Sanguine</i>	39
CPISE	<i>Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants</i>	40
CRZFN	<i>Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou</i>	41
CSET	<i>Centre Supérieur d'Enseignement Technique</i>	42
EETFP AIOUN	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d' AIOUN</i>	43
EETFP Aleg	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg</i>	44
EETFP Atar	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar</i>	45
EETFP Boghé	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé</i>	46
EETFP KAEDI	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi</i>	47

EETFP KIFFA	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de KIFFA</i>	48
EETFP NDB	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou</i>	49
EETFP Néma	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma</i>	50
EETFP ROSSO	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de ROSSO</i>	51
EETFP Sélibaby	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby</i>	52
EETFP TIDJIKJA	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja</i>	53
EETFP Zouerate	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate</i>	54
EETFP-BTP NKT	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Batiment et Travaux Publics de Nouakchott</i>	55
EETFPC	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott</i>	56
EETFPI NKT	<i>Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott</i>	57
EETFP-TIC	<i>Ecole de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott</i>	58
ENAJM	<i>École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature</i>	59
ENFVA	<i>École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles</i>	60
ENI AIOUN	<i>École Nationale des Instituteurs d'AIOUN</i>	61
ENI AKJOUJT	<i>École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt</i>	62
ENI KAEDI	<i>École Nationale des Instituteurs de Kaedi</i>	63
ENI NKT	<i>École Nationale des Instituteurs de Nouakchott</i>	64
ENS	<i>École Normale Supérieure</i>	65
ENSSS	<i>École Nationale Supérieur des Sciences de la Santé</i>	66
ESP KIFFA	<i>École de Santé Publique de Kiffa</i>	67
ESP NEMA	<i>École de Santé Publique de Néma</i>	68

ESP ROSSO	<i>École de Santé Publique de Rosso</i>	69
ESP Sélibaby	<i>École de Santé Publique de Sélibaby</i>	70
FNSVA	<i>Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes</i>	71
GMC	<i>Grande Mahadra Chinguittiya</i>	72
HA	<i>Hôpital de l'Amitié</i>	73
HAPA	<i>Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel</i>	74
HCZ	<i>Hôpital de Cheikh Zayed</i>	75
IMR-FMP	<i>Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine</i>	76
IMROP	<i>Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches</i>	77
INA	<i>Institut National des Arts</i>	78
INAPFTP	<i>Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle</i>	79
INHV	<i>Institut National Hepato-Viral</i>	80
INRSP	<i>Institut National de Recherche en Santé Publique</i>	81
IPN	<i>Institut Pédagogique National</i>	82
ISCAE	<i>Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises</i>	83
ISERI	<i>Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques</i>	84
ISSET	<i>Institut Supérieur d'Enseignement Technologique</i>	85
ISJS	<i>Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports</i>	86
ISPLTI	<i>Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat</i>	87
LNCQM	<i>Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments</i>	88
LPBPD	<i>Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palemier Dattier</i>	89
OGRAC	<i>Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels</i>	90
ONACVG	<i>Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre</i>	91

ONARDEL	<i>Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage</i>	92
ONISPA	<i>Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture</i>	93
ONMét	<i>Office National de la Météorologie</i>	94
ONMusées	<i>Office National des MUSÉES</i>	95
ONS	<i>Office National de la Statistique</i>	96
ONT	<i>Office National du Tourisme</i>	97
PNA	<i>Parc National d'Awleiguatt</i>	98
PNBA	<i>Parc National du Banc d'Arguin</i>	99
PND	<i>Parc National de Diawling</i>	100
UNA	<i>Université de Nouakchott Al Aasriya</i>	101
USI Aioun	<i>Université des Sciences Islamiques d'Aïoun</i>	102



AMI

Fiche technique

Secteur :

Information et TIC

L'Agence Mauritanienne d'Information est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2006-052 du 29/05/2006, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

Les subventions de l'AMI sont constituées par une subvention de fonctionnement (88,04 %) et par d'autres subventions (11,96%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 73,78%, de charges de fonctionnement à raison de 18,43% et de charges d'équipement à raison de 7,79%.

Raison sociale :

Agence Mauritanienne d'Information

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-052 du 29/05/2006

Total des subventions 2020 :

76,92M MRU

Total des dépenses 2020 :

98,31M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

67,72M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

18,12M MRU

Effectif :

221

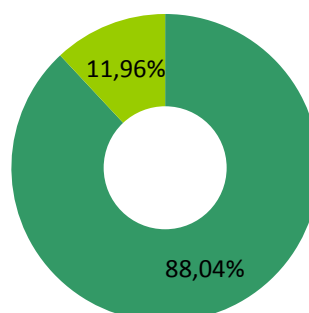
Commissaire(s) aux comptes :

Moctar Ould Ahmed ELY

Nombre de conseil d'administration :

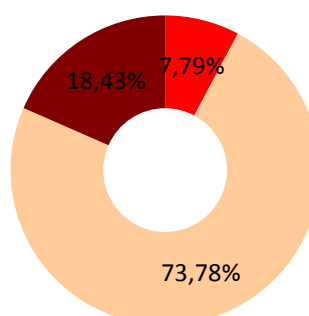
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ANAPEJ

Fiche technique

Secteur : Affaires sociales

L'Agence Nationale de promotion de l'Emploi des Jeunes est un établissement public à caractère à statut particulier, créée par le décret n°2005-002 du 18/01/2005, sous la tutelle du Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports.

Les subventions de l'ANAPEJ sont constituées par une subvention de fonctionnement (66,29%) et une subvention d'équipement (33,71%).

Les charges d'exploitation sont composées de charges d'équipement à raison de 30,46%, de frais de personnel à raison de 61,11% et de charges de fonctionnement à raison de 8,44%.

Raison sociale :

Agence Nationale de Promotion d'Emploi des Jeunes

Statut :

SP

Date de création :

2005, décret n°2005-002 du 18/01/2005

Total des subventions 2020 :

55,79M MRU

Total des dépenses 2020 :

54,59M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

36,99M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

4,61M MRU

Effectif :

94

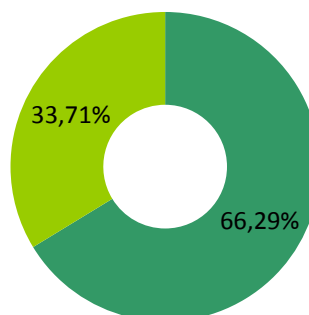
Commissaire(s) aux comptes :

BEDDA Ahmed Mahmoud

Nombre de conseil d'administration :

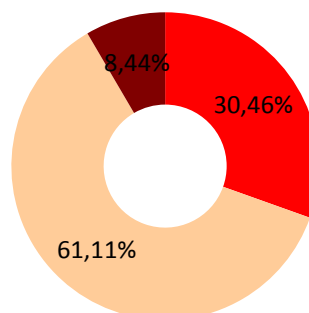
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ANGMV

Fiche technique

Secteur :

Environnement et développement durable

L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2013-156 du 08/10/2013, sous tutelle du Ministère chargé de l'Environnement et du Développement Durable.

Les subventions de l'ANGMV sont constituées par une subvention de fonctionnement (73,56%) et par une subvention d'équipement (26,44%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 52,08%, de charges d'équipement à raison de 26,44% et de charges de fonctionnement à raison de 21,48%.

Raison sociale :

Agence Nationale de la Grande Muraille Verte

Statut :

EPA

Date de création :

2013, décret n°2013-156 du 08/10/2013

Total des subventions 2020 :

41,32M MRU

Total des dépenses 2020 :

41,32M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

30,39M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

8,87M MRU

Effectif :

180

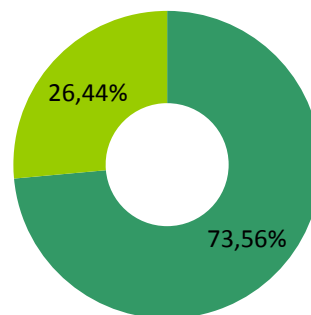
Commissaire(s) aux comptes :

Hamada Ould Hassen FALL

Nombre de conseil d'administration :

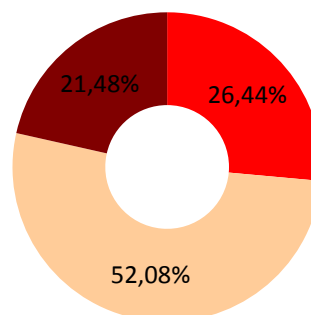
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ANRPTS

Raison sociale :

Agence Nationale du
Registre des Populations et
des Titres Sécurisés

Statut :

SP

Date de création :

2010, décret n° 2010-150
du 06/07/2010

Total des subventions 2020 :

247,42M MRU

Total des dépenses 2020 :

247,42M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

224,13M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

15,47M MRU

Effectif :

1023

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Sidi Med O. Teyib Dit
SIDATY

**Nombre de conseil
d'administration :**

1

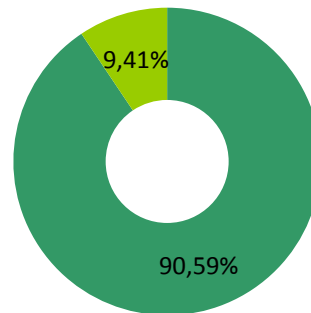
Fiche technique Secteur : Services

L'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés est un établissement public à statut particulier, créée par le décret n°2010-150 du 06/07/2010, sous tutelle du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Les subventions de l'ANRPTS sont constituées par une subvention de fonctionnement (90,59%) et une subvention d'équipement (9,41%).

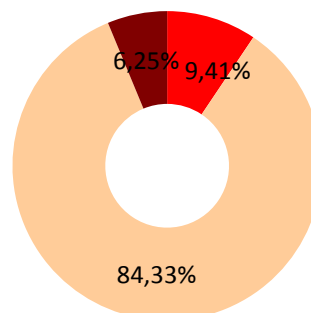
Les charges d'exploitation sont composées par des frais de personnel à raison de 84,33%, des charges de fonctionnement à raison de 6,25% et des charges d'équipement à raison de 9,41%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement

Fiche technique

Secteur : Education formation

Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2020 -066 du 2020 du 03/05/20 sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Les subventions de l'ANRSI sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées par les frais de personnel à raison de 19,72%. La partie restante est répartie entre les charges de fonctionnement à raison de 43,46% et les charges d'équipement à raison de 36,82%.

Raison sociale :

Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Statut:

EPA

Date de création:

2020, Décret n° 2020 -066 du 03/05/2020

Total des subventions 2020:

7,98M MRU

Total des dépenses 2020:

7,98M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

7,98M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

3,47M MRU

Effectif :

9

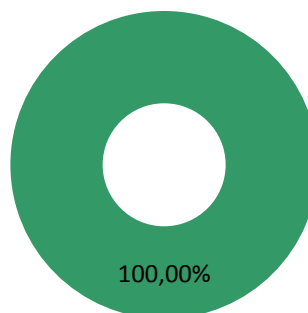
Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Salem Ould Brahim

Nombre de conseil d'administration :

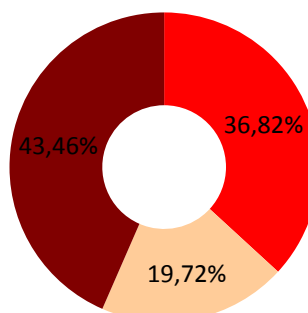
1

Total des subventions en 2020

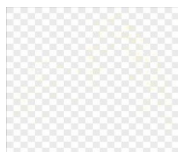


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ARMP

Raison sociale :

Autorité de Régulation des
Marchés Publics

Statut :

SP

Date de Création :

Loi n°2010-044 du 12 /07
2010

Total des subventions 2020 :

22,20M MRU

Total des dépenses 2020 :

32,26M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

22,20M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

8,16M MRU

Effectif :

39

**Commissaire(s) aux
comptes :**

**Nombre de conseil
d'administration :**

Fiche technique

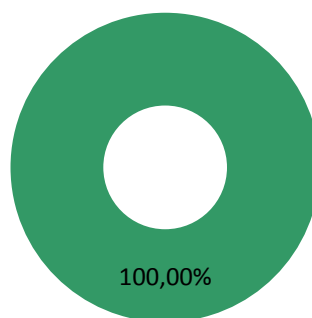
Secteur : Régulation

Autorité de Régulation des
Marchés Publics est un
établissement public à statut
particulier, créée par la Loi
n°2010-044 du 12/07/2010
sous tutelle du Premier
Ministère.

Les subventions de l'ANRSI sont
constituées uniquement d'une
subvention de fonctionnement
(100%).

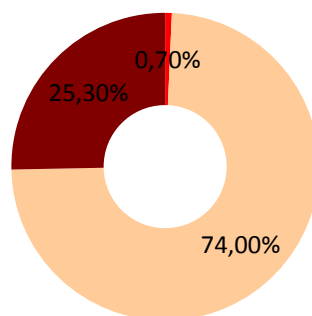
Les charges d'exploitation sont
prédominées par les frais de
personnel à raison de 74,00%.
La partie restante est répartie
entre les charges de
fonctionnement à raison de
25,30% et les charges
d'équipement à raison de
0,70%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ARSN

Fiche technique

Secteur :

Souveraineté

L'Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire est un établissement public à statut particulier, créée par la loi 2010-009 relative à l'Energie nucléaire du 20/01/2010, sous tutelle du Premier Ministère.

Les subventions de l'ARSN sont constituées par une subvention de fonctionnement (45,55%) et d'autres subventions (54,45%).

Les charges d'exploitation sont prédominées par les frais de personnel à raison de 73,67%. La partie restante est répartie entre les charges de fonctionnement à raison de 16,99% et les charges d'équipement à raison de 9,34%.

Raison sociale :

Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire

Statut :

SP

Date de création :

2010, loi 2010-009 relative à l'énergie nucléaire du 20/01/2010

Total des subventions 2020 :

18,74M MRU

Total des dépenses 2020 :

14,86M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

8,54M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

2,52M MRU

Effectif :

9

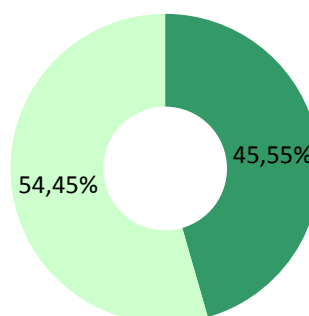
Commissaire(s) aux comptes :

Younouss Mamadou BASS

Nombre de conseil d'administration :

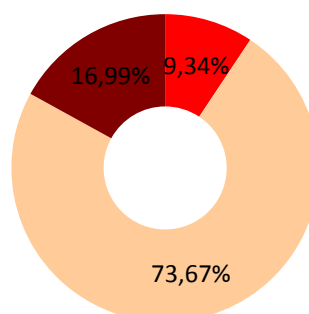
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement

**BN****Raison sociale :***Bibliothèque Nationale***Statut :***EPA***Date de création :***2009, décret n°2009-117
du 12/4/2009***Total des subventions 2020 :***6,88M MRU***Total des dépenses 2020 :***6,89M MRU***Subvention de
fonctionnement 2020 :***6,09M MRU***Charges de fonctionnement
2020 :***1,26M MRU***Effectif :***36***Commissaire(s) aux
comptes :***Mohameden Vall O.
Sid'Ahmed***Nombre de conseil
d'administration :***2*

Fiche technique

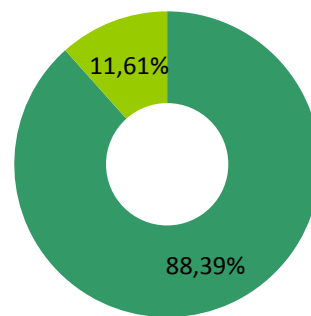
Secteur : Culture

La Bibliothèque Nationale est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2009-117 du 12/04/2009, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

Les subventions de la BN sont constituées par une subvention de fonctionnement (88,39%) et une subvention d'équipement (11,61%).

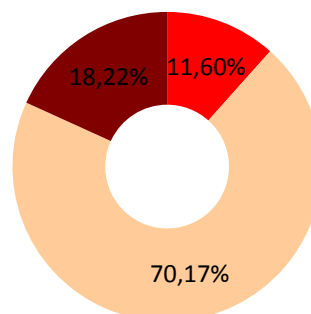
Les charges d'exploitation sont prédominées par les frais de personnel à raison de 70,17%. Le reste est réparti entre les charges de fonctionnement à raison de 18,22% et les charges d'équipement à raison de 11,60 %.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CARSECL

Raison sociale :

Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi
EPA

Statut :

Date de création:

2012, décret n°2012-061 du 27/02/2012 modifié par le décret n°2019-058 du 08/04/2019.

Total des subventions 2020 :

21,47M MRU

Total des dépenses 2020 : Subvention de fonctionnement 2020 :

21,06M MRU

21,47M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

12,13M MRU

Effectif :

112

Commissaire(s) aux comptes :

Brahim Ould Sidaty

Nombre de conseil d'administration :

2

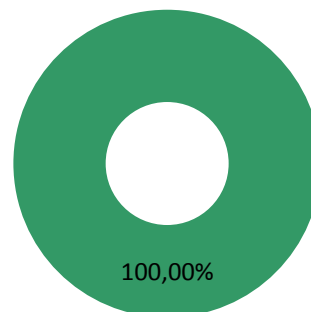
Fiche technique Secteur : Affaires sociales

Le Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-061 du 27/02/2012, modifié par décret n°2019-058 du 08/04/2019, placé sous la tutelle du Ministère de la Justice.

Les subventions du CARSECL sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

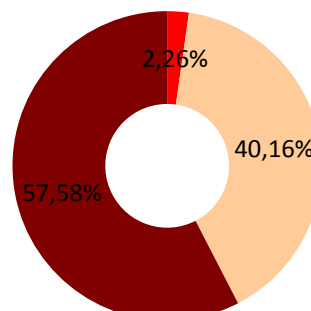
Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 40,16%, les charges de fonctionnement à raison de 57,58 % et les charges d'équipement à raison de 2,26%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CCIAM

Fiche technique **Secteur : Services**

La Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie est un établissement public à statut particulier, créé par le décret n°2012-061 du 27/02/2012, modifié par décret n°2019-058 du 08/04/2019, placé sous la tutelle du Ministère du Commerce et du Tourisme.

Les informations sur les subventions du CCIAM ne sont pas disponibles.

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 39,56%, les charges de fonctionnement à raison de 19,03% et les charges d'équipement à raison de 41,41%.

Raison sociale :

Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie

Statut :

SP

Date de création:

2000, loi n° 2000 - 04 du 17 janvier 2000

Total des subventions 2020:

0,00M MRU

Total des dépenses 2020:

60,34M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

Charges de fonctionnement 2020 :

11,48M MRU

Effectif :

6

Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed O/ Deddahi O/ Moctar

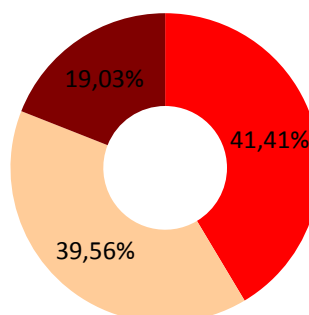
Nombre de conseil d'administration :

0

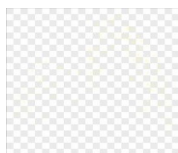
Total des subventions en 2020

■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CFPE

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

Le Centre de Formation Professionnelle pour l'Enfance est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2003-019 du 27/03/2003, sous tutelle du Ministère chargé des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

Les subventions de la CFPE sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées par des frais de personnel (67,83%), des charges de fonctionnement (27,63%) et des charges d'équipement (4,54%).

Raison sociale :

Centre de Formation Professionnelle pour l'Enfance

Statut :

EPA

Date de création :

2003, décret n°2003-019 du 27/03/2003

Total des subventions 2020 : 11,64M MRU

Total des dépenses 2020 : 11,25M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 : 11,64M MRU

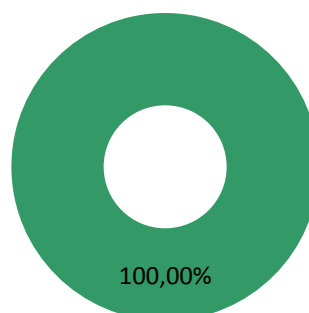
Charges de fonctionnement 2020 : 3,11M MRU

Effectif : 158

Commissaire(s) aux comptes : Aichettou Mint Mohamed Ould Abdel Vetah

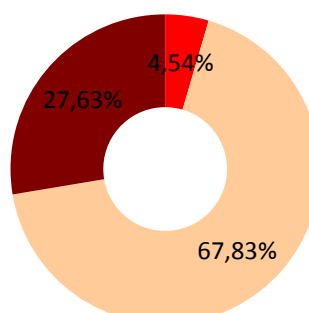
Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions en 2020

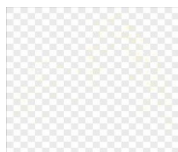


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CFPF

Raison sociale :

Centre de Formation Pour
la Promotion Féminine

Statut :

EPA

Date de création :

2000, décret n° 2000-154
du 24/12/2000

Total des subventions 2020 :

23,77M MRU

Total des dépenses 2020 :

23,77M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

22,51M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

10,59M MRU

Effectif :

132

**Commissaire(s) aux
comptes :**

DIALLO Mamadou Abdoulay

**Nombre de conseil
d'administration :**

1

Fiche technique

Secteur :

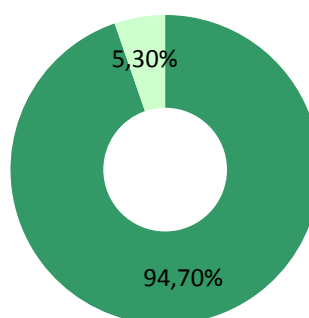
Enseignement et formation

Le Centre de Formation pour la Promotion Féminine est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2000-154 du 24/12/2000, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

Les subventions de la CFPF sont constituées par une subvention de fonctionnement (94,70%) et d'autres subventions (5,30%).

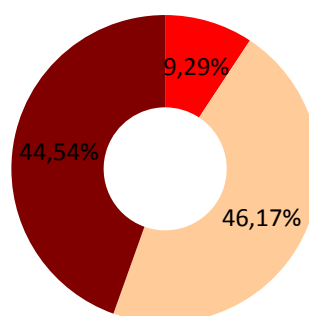
Les charges d'exploitation sont composées par des frais de personnel à hauteur de (46,17%). Le reliquat est réparti entre les charges de fonctionnement à hauteur de (44,54%) et les charges d'équipement à hauteur de (9,29%).

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CFPM

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

Le Centre de Formation Professionnelle des Mahadras est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2001-057 du 31/05/2001, sous tutelle du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.

Les subventions du CFPM sont constituées par une subvention de fonctionnement (72,56%) et une subvention d'équipement (27,44%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 51,97%, de charges de fonctionnement à raison de 33,89% et des charges d'équipement (14,13%).

Raison sociale :

Centre de Formation Professionnelle des Mahadras
EPA

Statut :

Date de création :

2001, décret n°2001-057 du 31/05/2001

Total des subventions 2020 :

14,57M MRU

Total des dépenses 2020 :

14,57M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

10,57M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

4,94M MRU

Effectif :

62

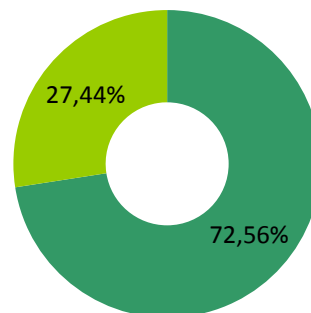
Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Ould Hacem

Nombre de conseil d'administration :

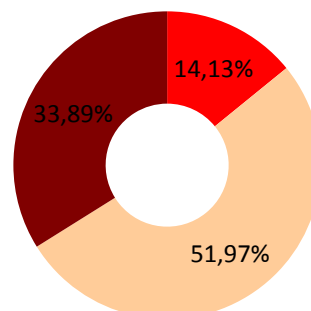
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CFPSESH

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

Le Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-142 du 22/09/2014, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

Les subventions du CFPSESH sont constituées par une subvention de fonctionnement (86,74%) et une subvention d'équipement (13,26%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 59,80%, les charges de fonctionnement à raison de 26,94% et les charges d'équipement à raison de 13,26%.

Raison sociale :

Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap
EPA

Statut :

Date de création :

2014, décret n° 2014-142 du 22/09/2014

Total des subventions 2020 :

9,02M MRU

Total des dépenses 2020 :

9,02M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

7,82M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

2,43M MRU

Effectif :

74

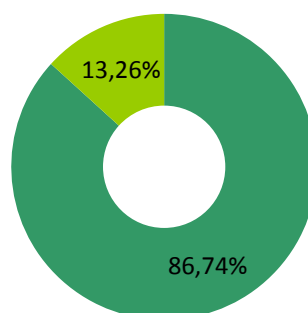
Commissaire(s) aux comptes :

Aminetou Mint Ethmane

Nombre de conseil d'administration :

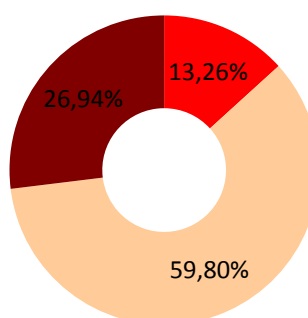
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH AIOUN

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'AIOUN (CH AIOUN) est un établissement public à caractère administratif, créé par décret n°2009- 043 du 28/01/2009, placé sous la tutelle du Ministère de la Santé. Il dispose d'une capacité de 60 lits et comprend les services de pédiatrie, de chirurgie, d'accouchement...

Les subventions du Centre Hospitalier d'AIOUN sont constituées de subvention de fonctionnement à hauteur de 87,30% et aux autres subventions à hauteur de 12,70%.

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à hauteur de 56,09%, de charges de fonctionnement à hauteur de 38,18% et de charges d'équipement à hauteur de 5,73%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier d'AIOUN

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n°2009- 043 du 28/01/2009

Total des subventions 2020 :

13,38M MRU

Total des dépenses 2020 :

28,45M MRU

Subvention de

11,68M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de fonctionnement 2020 :

10,86M MRU

Effectif :

84

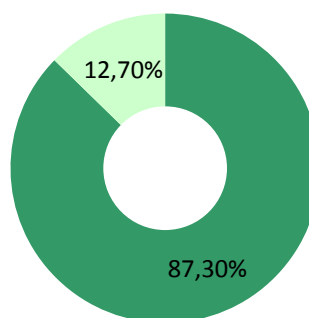
Commissaire(s) aux comptes :

Cherif Ould Zeini

Nombre de conseil d'administration :

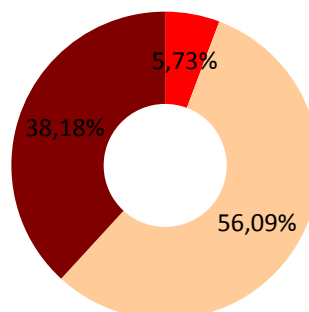
2

Total des subventions en 2020

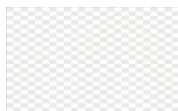


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH Akjoujt

Fiche technique Secteur : Santé

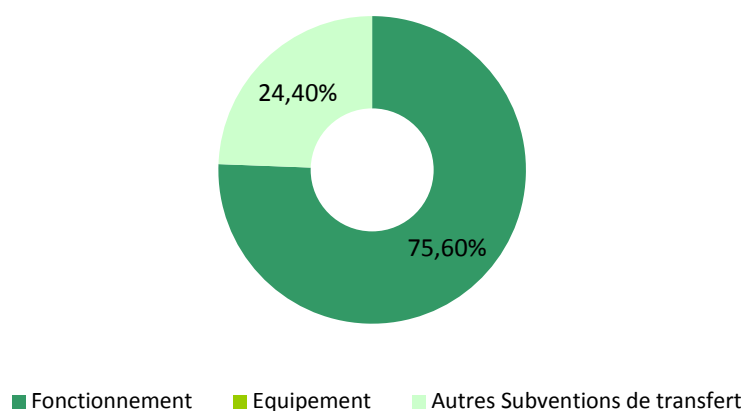
Le Centre Hospitalier d'Akjoujt est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2018-07 du 11/01/2018, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH Akjoujt sont constituées par une subvention de fonctionnement (75,60%) et par d'autres subventions (24,40%).

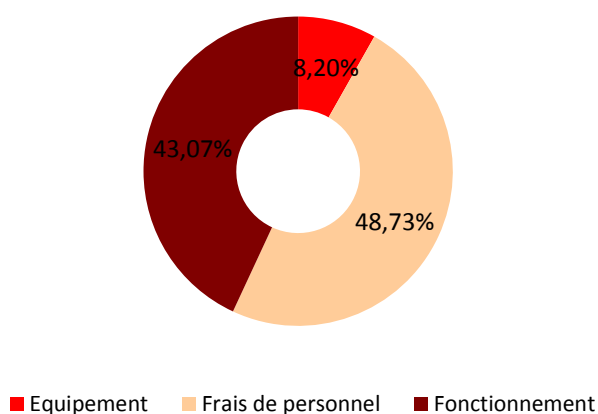
Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel (48,73%), les charges de fonctionnement (43,07%) et les charges d'équipement (8,20%).

Raison sociale :	Centre Hospitalier d'Akjoujt
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-07 du 11/01/2018
Total des subventions 2020 :	8,16M MRU
Total des dépenses 2020 :	19,54M MRU
Subvention de fonctionnement 2020 :	6,17M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	8,42M MRU
Effectif :	64
Commissaire(s) aux comptes :	Sadat Mohamed Abdou Debagh
Nombre de conseil d'administration :	3

Total des subventions en 2020



Total des dépenses en 2020



Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'Aleg est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2012-267 11/10/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH d'Aleg sont constituées par une subvention de fonctionnement (74,60%) et par d'autres subventions (25,40%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel (63,51%), les charges de fonctionnement (33,68%) et les charges d'équipement (2,81%).

Raison sociale :

Centre Hospitalier d'ALEG

Statut :

EPA

Date de création:

2012, décret n° 2012-267
11/10/2012

Total des subventions 2020:

15,89M MRU

Total des dépenses 2020:

29,53M MRU

Subvention de

11,86M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de fonctionnement 2020 :

9,94M MRU

Effectif :

139

Commissaire(s) aux comptes :

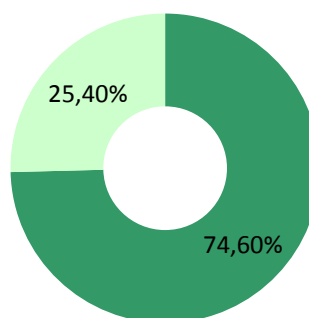
Samba Ould Ahmed

Nombre de conseil

1

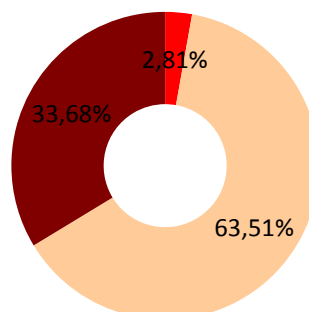
d'administration :

Total des subventions en 2020

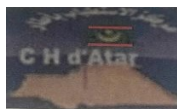


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH ATAR

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'ATAR est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-267 du 19/11/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH ATAR sont constituées par une subvention de fonctionnement (93,89%) et par d'autres subventions de transfert (6,11%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 68,69%, les charges de fonctionnement à raison de 31,29% et les charges d'équipement à raison de 0,02%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier d'ATAR

Statut :

EPA

Date de création :

2012, décret n° 2012-267 du 19/11/2012

Total des subventions 2020 :

8,90M MRU

Total des dépenses 2020 :

21,83M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

8,35M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

6,83M MRU

Effectif :

44

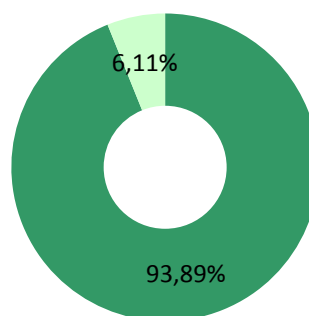
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Salem Ould
Brahim Ould Oumar

Nombre de conseil d'administration :

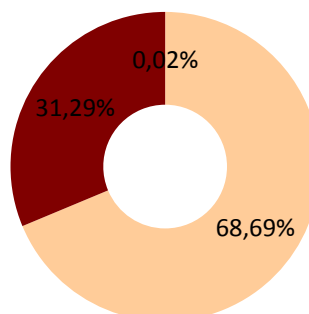
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH Boghé

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Boghé est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2018-008 du 11/01/2018, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH Boghé sont uniquement constituées de subventions de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées des frais de personnel à raison de 59,18%, suivi par les charges de fonctionnement à raison de 39,21% et des charges d'équipement à raison de 1,61%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de Boghé

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-008 du 11/01/2018

Total des subventions 2020 :

5,41M MRU

Total des dépenses 2020 :

17,02M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

5,41M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

6,67M MRU

Effectif :

166

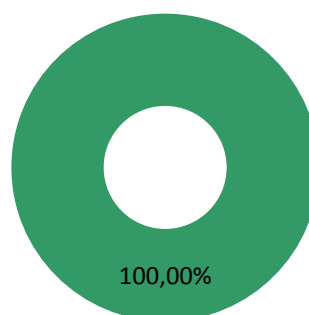
Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Ould M'bareck

Nombre de conseil d'administration :

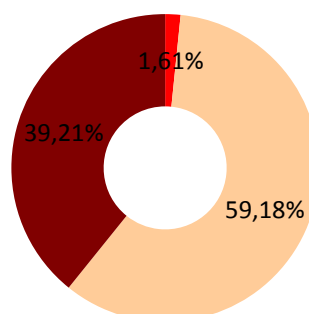
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH KAÉDI

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de KAÉDI est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-051 du 16/02/2007, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH KAÉDI sont constituées par une subvention de fonctionnement (97,67%) et par d'autres subventions de transfert (2,33%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 56,49%, de charges de fonctionnement à raison de 39,60% et les charges équipement à raison de 3,91%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de
KAÉDI
EPA

Statut :

Date de création :

2007, décret n° 2007-051
du 16/02/2007

Total des subventions 2020 :

17,15M MRU

Total des dépenses 2020 :

29,70M MRU

Subvention de

16,75M MRU

fonctionnement 2020 :

**Charges de fonctionnement
2020 :**

11,76M MRU

Effectif :

86

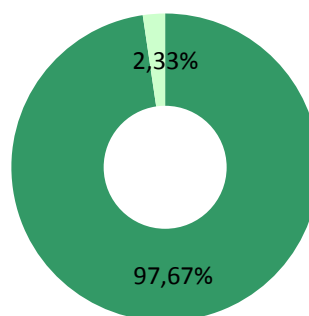
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Sid'Ahmed Ould Oumar

**Nombre de conseil
d'administration :**

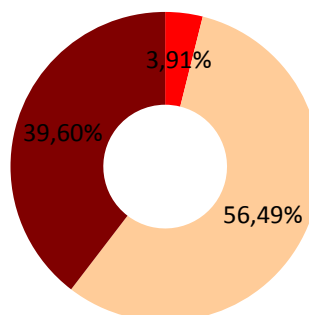
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH KIFFA

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de KIFFA est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2015-015 du 15/01/2005, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH KIFFA sont constituées par une subvention de fonctionnement (80,22%) et par d'autres subventions de transfert (19,78%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 50,82%, de charges de fonctionnement à raison de 47,40% et de charges d'équipement à raison de 1,78%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de KIFFA

Statut :

EPA

Date de Création :

2005, décret n° 2005-015 du 15/01/2005

Total des subventions 2020 :

34,93M MRU

Total des dépenses 2020 :

73,18M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

28,02M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

34,69M MRU

Effectif :

313

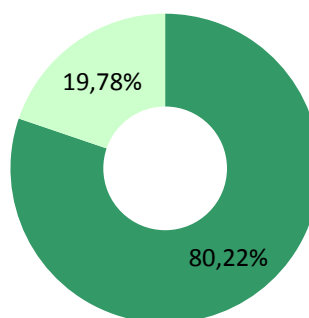
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Lemine DIAW

Nombre de conseil d'administration :

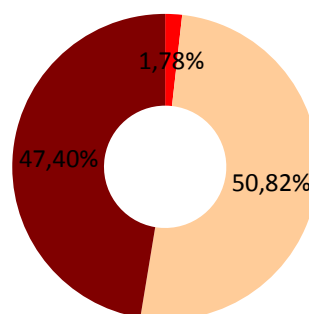
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH NDB

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Nouadhibou est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2004-031 du 19/04/2004, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH de Nouadhibou sont constituées par une subvention de fonctionnement (90,68%) et d'autres subventions de transfert (9,32%).

Les charges d'exploitation sont composées par les frais de personnel à raison de 63,16%, les charges de fonctionnement à raison de 32,13% et les charges d'équipements à raison de 4,72%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de
Nouadhibou

Statut :

EPA

Date de création :

2004, décret n°2004-031
du 19/04/2004

Total des subventions 2020 :

28,98M MRU

Total des dépenses 2020 :

65,61M MRU

**Subventions de
fonctionnement 2020 :**

26,28M MRU

**Charge de fonctionnement
2020 :**

21,08M MRU

Effectif :

168

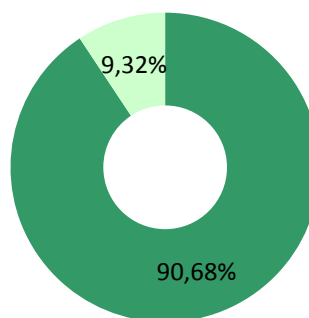
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Yahya Ould Sadvi

**Nombre de conseil
d'administration :**

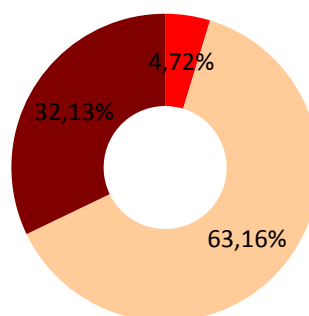
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH Néma

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Néma est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-50 du 18/02/2007, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH Néma sont constituées par une subvention de fonctionnement (87,46%) et par d'autres subventions de transfert (12,54%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 67,53%, suivis par les charges de fonctionnement à raison de 31% et les charges d'équipement à raison de 1,46%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de Néma

Statut :

EPA

Date de Création :

2007, décret n° 2007-50 du 18/02/2007

Total des subventions 2020 :

15,15M MRU

Total des dépenses 2020 :

38,33M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

13,25M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

11,88M MRU

Effectif :

113

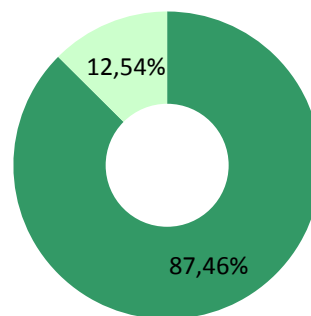
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Lemine Ould El Mourteji

Nombre de conseil d'administration :

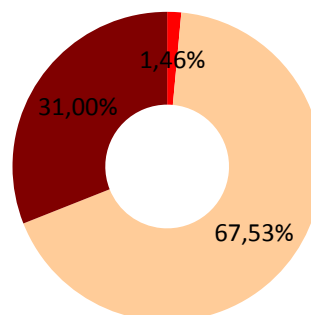
4

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH Rosso

Fiche technique Secteur : Santé

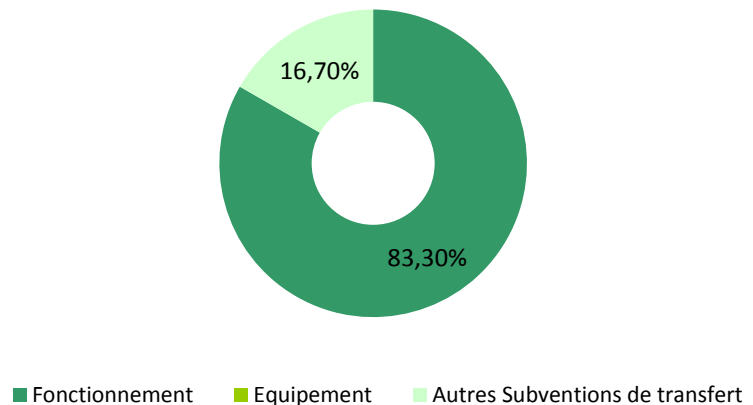
Le Centre Hospitalier de Rosso est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-045 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH Rosso sont constituées par une subvention de fonctionnement (83,30%) et par d'autres subventions de transfert (16,70%).

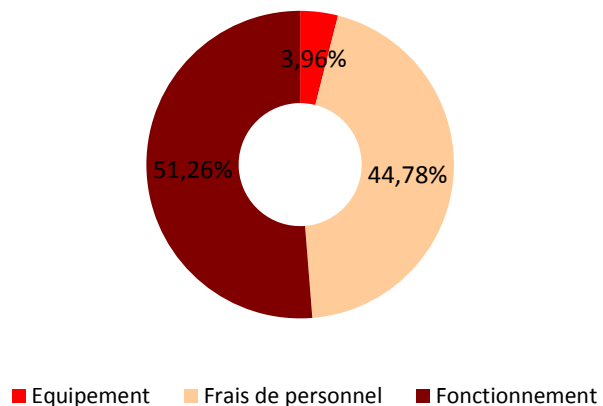
Les charges d'exploitation sont composées par des charges de fonctionnement (51,26%), des frais de personnel (44,78%) et des charges d'équipement (3,96%).

Raison sociale :	Centre Hospitalier de Rosso
Statut :	EPA
Date de Création :	2009, décret n°2009-045 du 28/01/2009
Total des subventions 2020 :	27,04M MRU
Total des dépenses 2020 :	44,09M MRU
Subvention de fonctionnement 2020 :	22,53M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	22,60M MRU
Effectif :	175
Commissaire(s) aux comptes :	Abdel Kader Ould Moctar
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions en 2020



Total des dépenses en 2020





CH Sélibaby

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Sélibaby est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-265 du 19/11/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH Sélibaby sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 58,50%, de charges de fonctionnement à raison de 38,76% et de charges d'équipement à raison de 2,74%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de
Sélibaby
EPA

Statut :

Date de création :

2012, décret n°2012-265
du 19/11/2012

Total des subventions 2020 :

9,15M MRU

Total des dépenses 2020 :

25,69M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

9,15M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

9,96M MRU

Effectif :

101

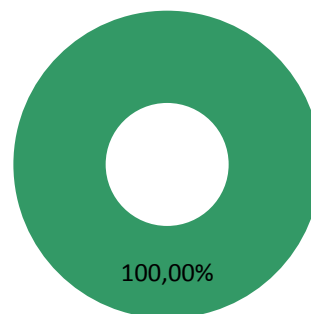
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Mohamed Salem
Elhousseine Salem

**Nombre de conseil
d'administration :**

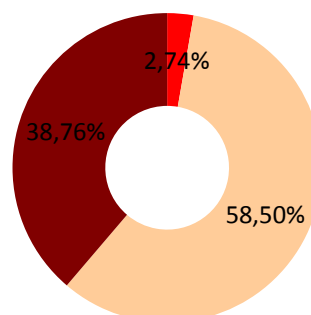
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH Tidjikja

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Tidjikja est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-266 du 18/11/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH Tidjikja sont constituées par une subvention de fonctionnement (74,68%) et par d'autres subventions de transfert (25,32%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 65,31%, de charges de fonctionnement à raison de 30,41% et de charges d'équipement à raison de 4,29%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de
Tidjikja
EPA

Statut :

Date de création :

2012, décret n°2012-266
du 18/11/2012

Total des subventions 2020 :

12,30M MRU

Total des dépenses 2020 :

15,81M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

9,18M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

4,81M MRU

Effectif :

118

**Commissaire(s) aux
comptes :**

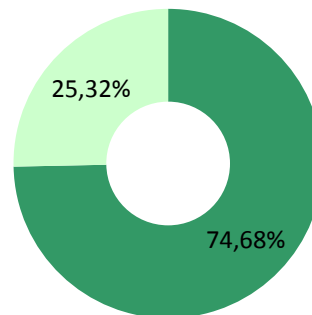
Mohamed El Moctar Ould
Mohamed Mahmoud

Nombre de conseil

1

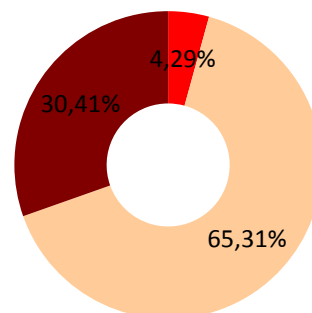
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CH Zouérate

Raison sociale :

Centre Hospitalier de
Zouérate

Statut :

EPA

Date de création :

2013, décret n°103/PM du
16/06/2013

Total des subventions 2020 :

10,84M MRU

Total des dépenses 2020 :

21,99M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

9,51M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

7,44M MRU

Effectif :

82

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Mohamed El Moctar Ould
Mohamed Mahmoud

**Nombre de conseil
d'administration :**

0

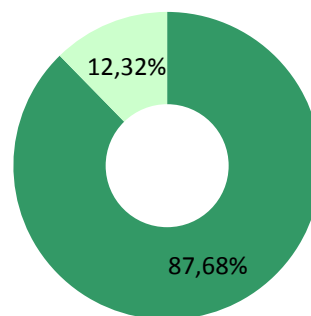
Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Zouérate est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°103/PM du 16/06/2013, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CH Zouérate sont constituées par une subvention de fonctionnement (87,68%) et par d'autres subventions de transfert (12,32%).

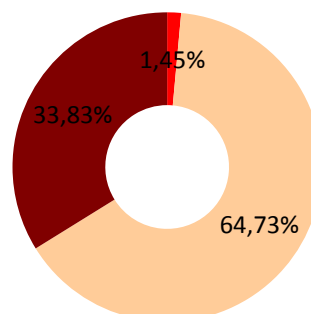
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 64,73%, de charges de fonctionnement à raison de 33,83% et de charges d'équipement à raison de 1,45%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CHME

Fiche technique Secteur : Santé

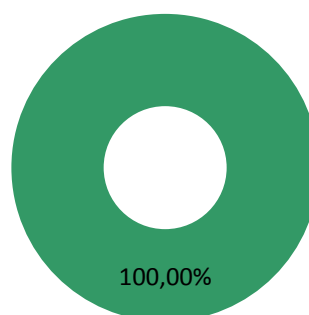
Le Centre Hospitalier Mère Enfant est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-041 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les Subventions du CHME sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées par des frais de personnel à raison de 56,62%, de charges de fonctionnement à raison de 38,44% et de charges d'équipement à raison de 4,94%.

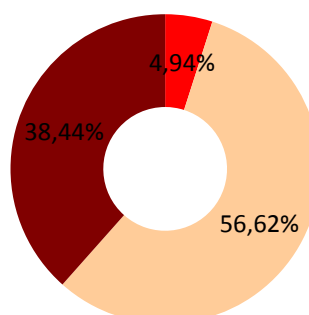
Raison sociale :	Centre Hospitalier Mère Enfant
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n°2009-041 du 28/01/2009
Total des subventions 2020 :	31,09M MRU
Total des dépenses 2020 :	113,60M MRU
Subvention de fonctionnement 2020 :	31,09M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	43,67M MRU
Effectif :	485
Commissaire(s) aux comptes :	Moctar Ould Ahmed ELY
Nombre de conseil d'administration :	4

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CHN

Fiche technique Secteur : Santé

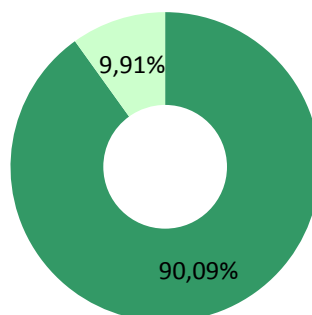
Le Centre Hospitalier National est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 89-120 du 14/06/1989, sous tutelle du Ministère de la Santé

Les subventions du CHN sont constituées par une subvention de fonctionnement (90,09%) et par d'autres subventions de transfert (9,91%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 44,94%, de charges de fonctionnement à raison de 47,04% et de charges d'équipement à raison de 8,01%.

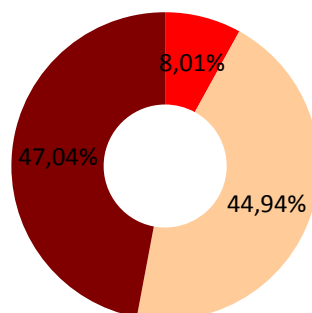
Raison sociale :	Centre Hospitalier National
Statut :	EPA
Date de création :	1989, décret n° 89-120 du 14/06/1989
Total des subventions 2020 :	82,82M MRU
Total des dépenses 2020 :	274,91M MRU
Subvention de fonctionnement 2020 :	74,61M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	129,33M MRU
Effectif :	773
Commissaire(s) aux comptes :	Isselmou Ould Mohamed M'badly
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CHS

Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier des Spécialités est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2013-173 du 29/10/2013, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CHS sont constituées par une subvention de fonctionnement (89,97%) et par d'autres subventions de transfert (10,03%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 77,05%, les charges de fonctionnement à raison de 17,35% et les charges d'équipement à raison de 5,60%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier des Spécialités

Statut :

EPA

Date de création :

2013, décret n°2013-173 du 29/10/2013

Total des subventions 2020 :

29,71M MRU

Total des dépenses 2020 :

39,70M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

26,73M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

6,89M MRU

Effectif :

220

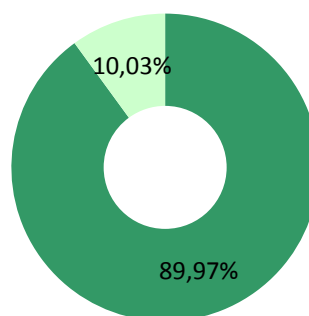
Commissaire(s) aux comptes :

Babacar Youssouf DIAGANA

Nombre de conseil d'administration :

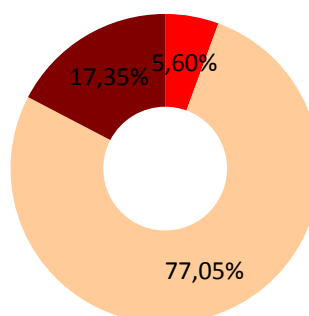
2

Total des subventions en 2020

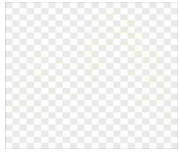


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CNARM

Raison sociale :

Chambre Nationale de
l'Artisanat et des Métiers

Statut :

SP

Date de création:

2003, loi n°2003-048 du
24/06/2003

Total des subventions 2020 :

2,28M MRU

Total des dépenses 2020 :

2,56M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

1,78M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

0,32M MRU

Effectif :

7

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Aichetou Mint Sidi Ould El
Wavi

**Nombre de conseil
d'administration :**

1

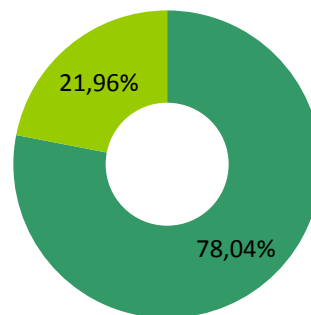
Fiche technique Secteur : Culture

La Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers est un établissement public à statut particulier, créée par la loi n°2003-048 du 24/06/2003, sous tutelle du Ministère chargé de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

Les subventions de la CNARM sont constituées par une subvention de fonctionnement (78,04%) et par une subvention d'équipement (21,96%).

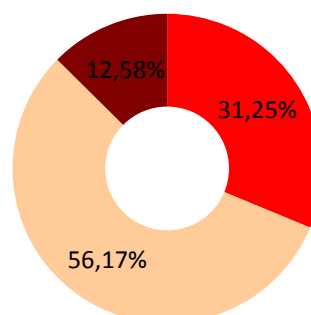
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 56,17%, de charges de fonctionnement à raison de 12,58% et de charges d'équipement 31,25%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CNC

Fiche technique **Secteur : Santé**

Le Centre National de Cardiologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-044 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CNC sont constituées par une subvention de fonctionnement (79,25%) et d'autres subventions de transfert (20,75%).

Les charges d'exploitation sont composées par de frais de personnel à raison de 47,79%, de charges de fonctionnement à raison de 49,02% et de charges d'équipement à raison de 3,19%

Raison sociale :

Centre National de
Cardiologie
EPA

Statut :

Date de création :

2009, décret n°2009-044
du 28/01/2009

Total des subventions 2020 :

44,75M MRU

Total des dépenses 2020 :

251,47M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

35,47M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

123,28M MRU

Effectif :

300

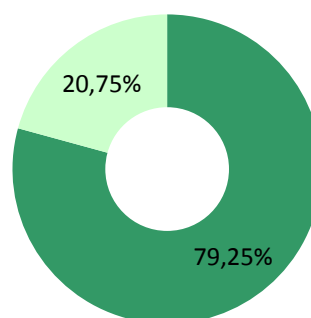
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Mohamed Salem Ould
Brahim Ould Oumar

**Nombre de conseil
d'administration :**

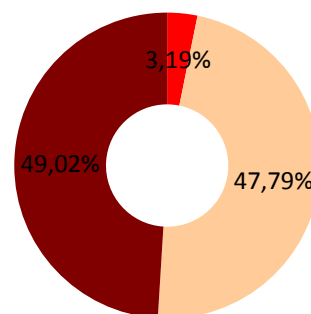
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CNLAA

Fiche technique

Secteur :

Recherche

Le Centre National de Lutte Anti Acridienne est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2006-93 du 22/08/2006, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

Les subventions du CNLAA sont constituées par une subvention de fonctionnement (42,96%) et par d'autres subventions de transfert (57,04%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 22,17%, de charges d'équipement à raison de 9,24% et de charges de fonctionnement à raison de 68,59%.

Raison sociale :

Centre National de Lutte Anti Acridien

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-93 du 22/08/2006

Total des subventions 2020 :

40,36M MRU

Total des dépenses 2020 :

43,37M MRU

Subventions de fonctionnement 2020 :

17,34M MRU

Charge de fonctionnement 2020 :

29,75M MRU

Effectif :

76

Commissaire(s) aux comptes :

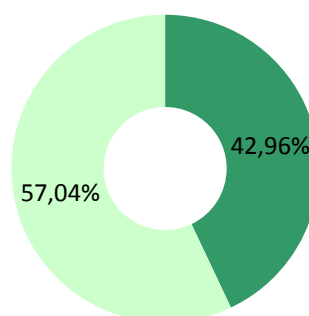
Souleymane Ould Haroune

Nombre de conseil

2

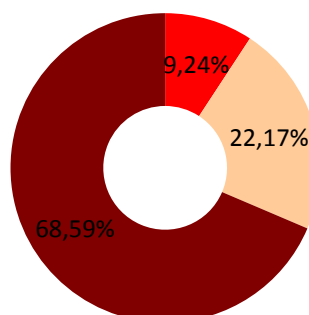
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CNO

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre National d'Oncologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2008-181 du 25/12/2008, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CNO sont constituées par une subvention de fonctionnement (74,81%) et par d'autres subventions de transfert (25,19%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 48,74%, de charges de fonctionnement à raison de 44,48% et de charges d'équipement à raison de 6,78%.

Raison sociale :

Centre National d'Oncologie

Statut :

EPA

Date de création :

2008, décret n° 2008-181 du 25/12/2008

Total des subventions 2020 :

92,93M MRU

Total des dépenses 2020 :

95,90M MRU

Subventions de fonctionnement 2020 :

69,53M MRU

Charge de fonctionnement 2020 :

42,66M MRU

Effectif :

142

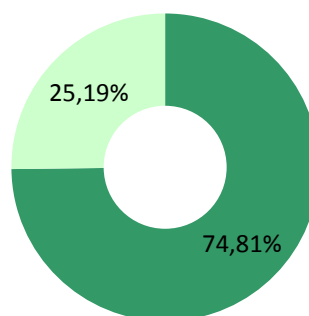
Commissaire(s) aux comptes :

Cheikh Ould Tourad Ould Abdel Kader

Nombre de conseil d'administration :

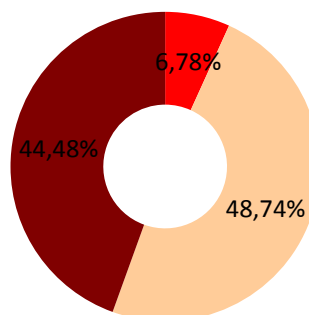
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CNORF

Raison sociale :

Centre National
d'Orthopédie et de
Réadaptation Fonctionnelle

Statut :

EPA

Date de création :

1983, décret n°83-101 du
28/03/1983

Total des subventions 2020 :

14,94M MRU

Total des dépenses 2020 :

18,37M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

14,94M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

8,12M MRU

Effectif :

81

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Brahim O/ Abdallahi O/
Ravé

**Nombre de conseil
d'administration :**

0

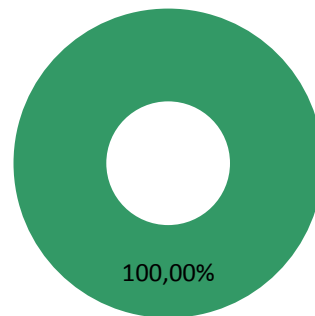
Fiche technique Secteur : Santé

Le Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°83-101 du 28/03/1983, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CNORF sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

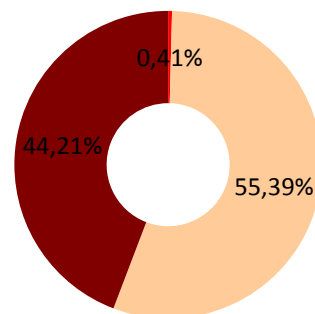
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 55,39%, de charges de fonctionnement à raison de 44,21% et de charges d'équipement à raison de 0,41%.

Total des subventions en 2020

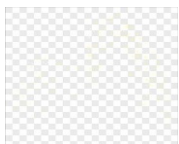


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CNOU

Fiche technique

Secteur : Affaires sociales

Le Centre National des Œuvres Universitaires est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-160 du 29/04/2009, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication

Les subventions du CNOU sont Constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de charges d'équipement (0,02%), de charges de fonctionnement (80,16%) et de frais de personnel (19,82%).

Raison sociale :

Centre National des Œuvres Universitaires

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n°2009-160 du 29/04/2009

Total des subventions 2020 :

165,75M MRU

Total des dépenses 2020 :

162,16M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

165,75M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

129,99M MRU

Effectif :

144

Commissaire(s) aux comptes :

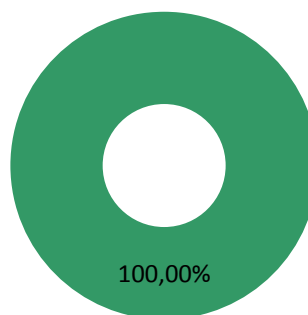
Abdi Ould YOUNA

Nombre de conseil

2

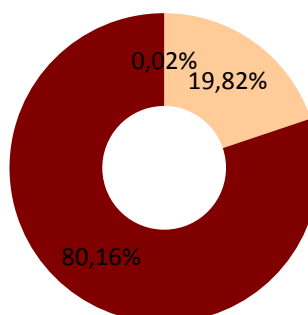
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CNRADA

Raison sociale :

Centre National de
Recherches Agronomiques
et de Développement
Agricole
EPA

Statut :

Date de création :

1975, décret n°74-208 du
7/11/1974 modifié par
décret n°94-075

Total des subventions 2020 :

13,35M MRU

Total des dépenses 2020 :

27,86M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

13,35M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

3,79M MRU

Effectif :

92

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Alioune NIANG

**Nombre de conseil
d'administration :**

2

Fiche technique

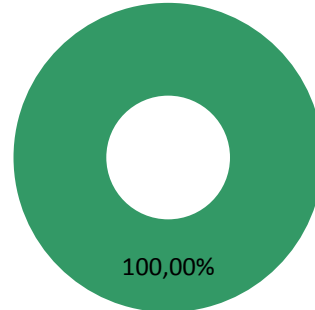
Secteur : Recherche

Le Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°75-208 du 07/11/1975 modifié par le décret n°94-075, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

Les subventions du CNRADA sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

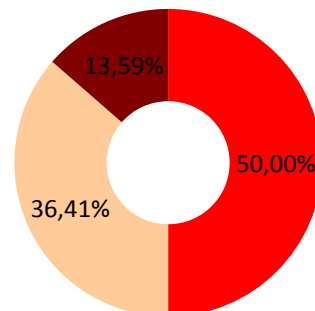
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 36,41%, de charges de fonctionnement à raison de 13,59% et de charges d'équipement à raison de 50%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CNRE

Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Centre National des Ressources en Eau est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2001-077 du 12/07/2001, sous tutelle du Ministère chargé de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Les subventions du CNRE sont constituées par une subvention de fonctionnement (54,38%) et par une subvention d'équipement (45,62%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 54,96%, de charges de fonctionnement à raison de 38,40% et de charges d'équipement à raison de 6,64%.

Raison sociale :

Centre National des
Ressources en Eau

Statut :

EPA

Date de création :

2001, décret n° 2001-077
du 12/07/2001

Total des subventions 2020 :

20,39M MRU

Total des dépenses 2020 :

18,79M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

11,09M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

7,22M MRU

Effectif :

57

**Commissaire(s) aux
comptes :**

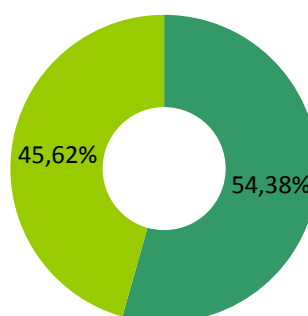
DIA Elhaj Elimane

Nombre de conseil

2

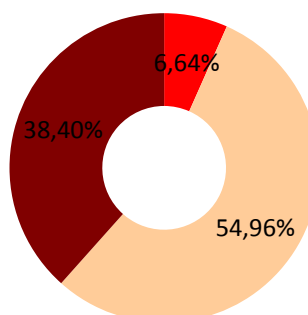
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CNTS

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre National de Transfusion Sanguine est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2002-13 du 20/03/2002, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du CNTS sont constituées par une subvention de fonctionnement (75,42%) et par d'autres subventions de transfert (24,58%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 29,42%, de charges de fonctionnement à raison de 67,33% et de charges d'équipement à raison de 3,25%.

Raison sociale :

Centre National de Transfusion Sanguine

Statut :

EPA

Date de création :

2002, décret n°2002-13 du 20/3/2002

Total des subventions 2020 :

24,41M MRU

Total des dépenses 2020 :

24,08M MRU

Subvention de

18,41M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de fonctionnement 2020 :

16,21M MRU

Effectif :

52

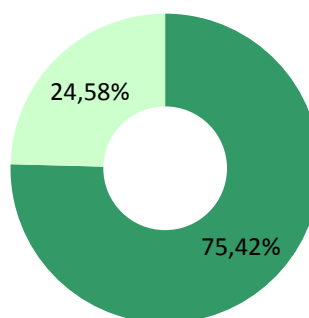
Commissaire(s) aux comptes :

El Moctar El Moctar Mohamed

Nombre de conseil d'administration :

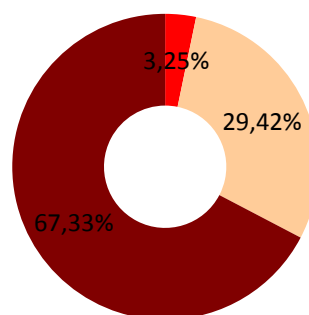
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CPISE

Raison sociale :

Centre de Protection et
d'Intégration Sociales des
Enfants

Statut :

EPA

Date de création :

2007, décret n°2007-184
du 01/11/2007

Total des subventions 2020 :

12,14M MRU

Total des dépenses 2020 :

12,14M MRU

Subvention de

10,55M MRU

fonctionnement 2020 :

**Charges de fonctionnement
2020 :**

4,19M MRU

Effectif :

83

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Idrissa NIANG

**Nombre de conseil
d'administration :**

0

Fiche technique

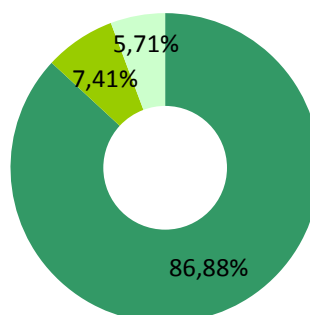
Secteur : Enseignement et formation

Le Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-184 du 01/11/2007, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

Les subventions du CPISE sont constituées par une subvention de fonctionnement (86,88%), une subvention d'équipement (7,41%) et d'autres subventions de transfert (5,71%).

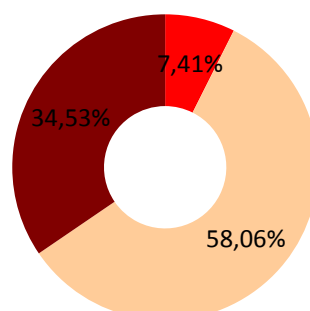
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à hauteur de 58,06%, de charges de fonctionnement à hauteur de 34,53% et de charges d'équipement à hauteur de 7,41%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CRZFN

Fiche technique

Secteur :

Régulation

Le Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou est un établissement public à statut particulier, créé par la loi n°2013-001 du 02/01/2013, sous tutelle du Ministère Secrétariat Général de la Présidence de la République.

Les subventions du CRZFN sont constituées uniquement par une subvention de fonctionnement (100,00%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à hauteur de 90,73% et de charges de fonctionnement à hauteur de 9,27%.

Raison sociale :

Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou

Statut :

SP

Date de création :

2013, loi n°2013-001 du 02/01/2013

Total des subventions 2020 :

30,13M MRU

Total des dépenses 2020 :

30,13M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

30,13M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

2,79M MRU

Effectif :

27

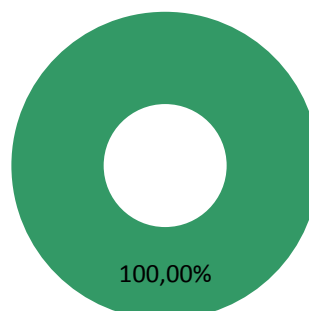
Commissaire(s) aux comptes :

Emina mint Yehdhih

Nombre de conseil d'administration :

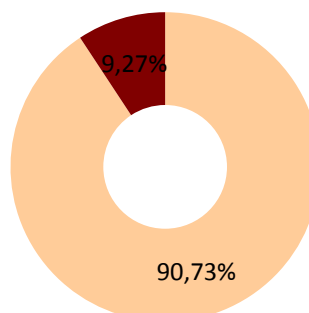
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



CSET

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

Le Centre Supérieur d'Enseignement Technique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°82-066 du 27/05/1982, sous tutelle du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les états financiers de cette entreprise sont en cours de certification.

Raison sociale :

Centre Supérieur
d'Enseignement Technique

Statut :

EPA

Date de création :

1982, décret n°82-066 du
27/05/1982

Total des subventions 2020 :

Total des dépenses 2020 :
Subventions de
fonctionnement 2020 :

Charge de fonctionnement
2020 :

Effectif :

35

Commissaire(s) aux
comptes :

Mohamed Abderahmane
Ould Deddi

Nombre de conseil
d'administration :

0



EETFP Aioun

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle
d'Aioun
EPA

Statut :

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

3,88M MRU

Total des dépenses 2020 :

4,13M MRU

**Subventions de
fonctionnement 2020 :**

3,88M MRU

**Charge de fonctionnement
2020 :**

1,32M MRU

Effectif :

32

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Mohamed Mahmoud Ould
Sidi

**Nombre de conseil
d'administration :**

0

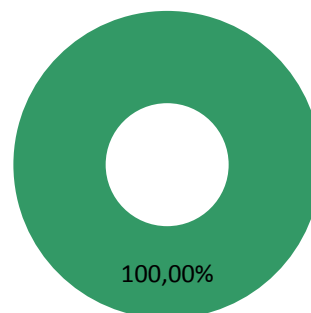
Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aioun est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP d'Aioun sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

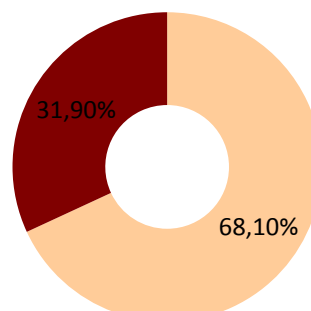
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 68,10% et de charges de fonctionnement à raison de 31,90%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP Aleg

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle d'Aleg

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

3,89M MRU

Total des dépenses 2020 :

3,23M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

3,03M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

1,25M MRU

Effectif :

19

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Med El Mostapha Ould
Abdeljelil

**Nombre de conseil
d'administration :**

0

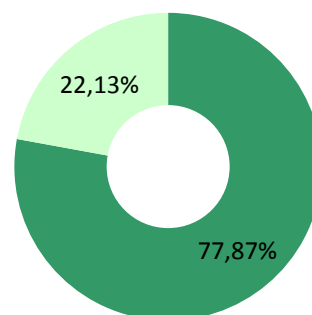
Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP d'Aleg sont constituées par une subvention de fonctionnement (77,87%) et par d'autres subventions de transfert (22,13%).

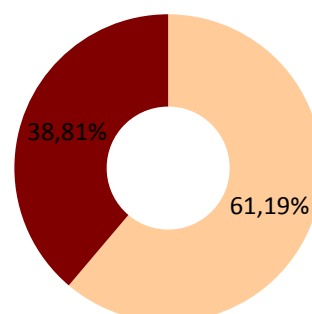
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 61,19% et de charges de fonctionnement à raison de 38,81%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP Atar

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle d'Atar

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

9,93M MRU

Total des dépenses 2020 :

10,37M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

9,93M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

1,78M MRU

Effectif :

54

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Mohamed Ould Zeidane

**Nombre de conseil
d'administration :**

0

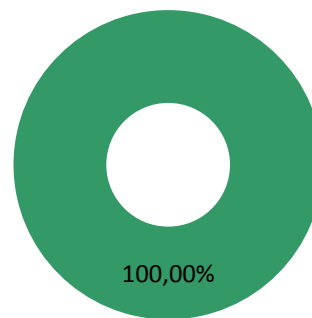
Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP d'Atar sont uniquement constituées de subvention de fonctionnement (100%).

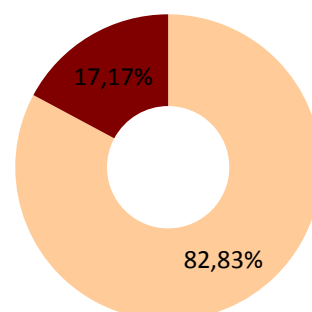
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 82,83% et de charges de fonctionnement à raison de 17,17%.

Total des subventions en 2020

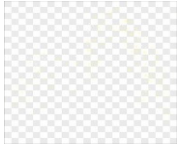


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP Boghé

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle de Boghé

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

4,71M MRU

Total des dépenses 2020 :

12,57M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

2,16M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

6,84M MRU

Effectif :

33

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Ahmed Ould Abba

**Nombre de conseil
d'administration :**

0

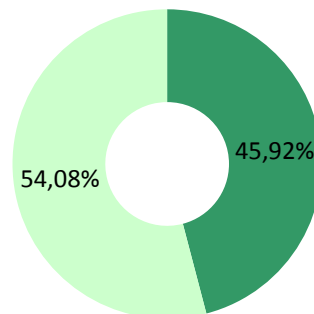
Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP de Boghé sont constituées de subvention de fonctionnement à raison de 45,92% et d'autres subventions de transfert à raison de 54,08%.

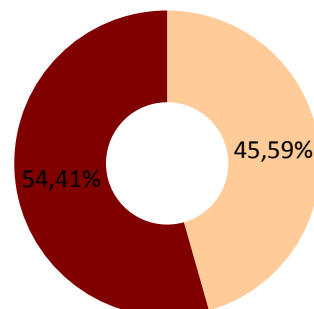
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 45,59% et de charges de fonctionnement à raison de 54,41%.

Total des subventions en 2020

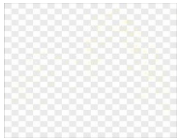


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP KAEDI

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle de Kaédi

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

5,41M MRU

Total des dépenses 2020 :

7,17M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

3,96M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

3,19M MRU

Effectif :

108

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Sid'Ahmed Ould Oumar

**Nombre de conseil
d'administration :**

0

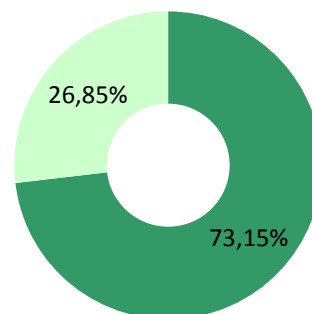
Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministre de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP Kaédi sont constituées par une subvention de fonctionnement (73,15%) et par d'autres subventions de transfert (26,85%).

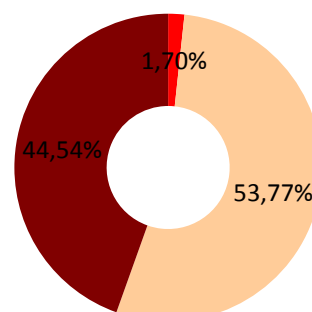
Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 53,77%, les charges de fonctionnement à raison de 44,54% et les charges d'équipement à raison de 1,70%.

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP KIFFA

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kiffa est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP Kiffa sont uniquement constituées de subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 45,63% et de charges de fonctionnement à raison de 54,37%.

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelles de KIFFA

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

4,20M MRU

Total des dépenses 2020 :

6,62M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

4,20M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

3,60M MRU

Effectif :

41

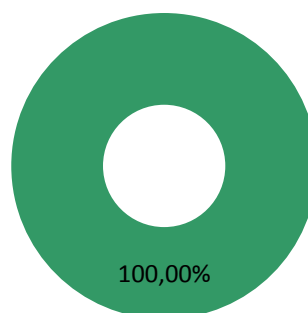
**Commissaire(s) aux
comptes :**

MCTAR Ould TEYEB

**Nombre de conseil
d'administration :**

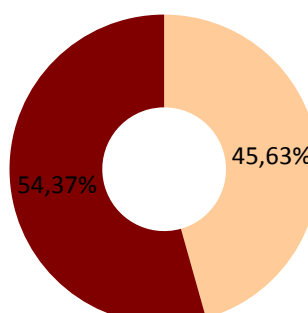
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP NDB

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministre de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP de Nouadhibou sont réparties entre les subventions de fonctionnement (62,12%) et les autres subventions de transfert (37,88%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel (39,48%) et de charges de fonctionnement (60,52%).

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle de
Nouadhibou
EPA

Statut :

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

9,06M MRU

Total des dépenses 2020 :

9,68M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

5,63M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

5,86M MRU

Effectif :

51

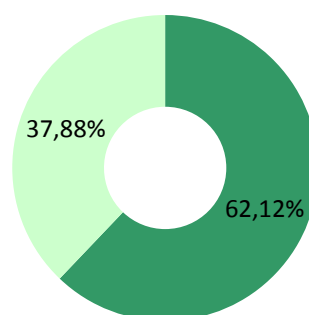
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Moctar Ould TEYEB

**Nombre de conseil
d'administration :**

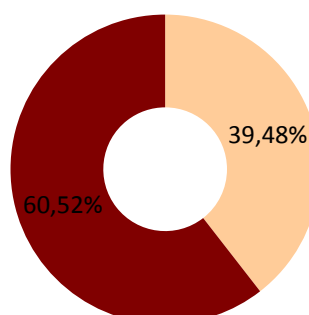
0

Total des subventions en 2020

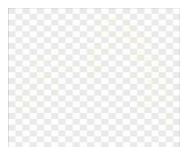


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP Néma

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP de Néma sont uniquement constituées des subventions de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel (75,75%) et de charges de fonctionnement (24,25%).

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle de Néma

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

7,53M MRU

Total des dépenses 2020 :

8,35M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

7,53M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

2,02M MRU

Effectif :

41

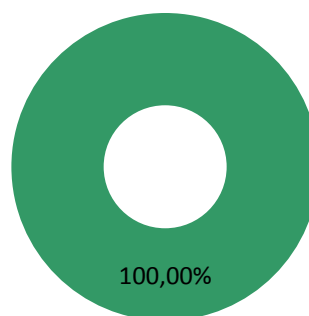
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Cherif Ould Zeini

**Nombre de conseil
d'administration :**

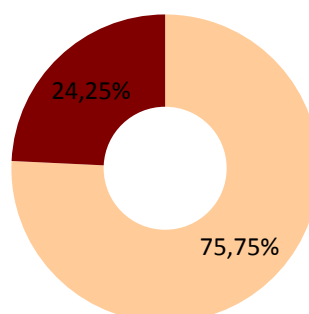
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP ROSSO

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Rosso est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP de Rosso sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 47,73%. et par d'autres subventions de transfert à raison de 52,27%.

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 34,10% et les charges de fonctionnement à raison de 65,90%.

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelles de ROSSO

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

6,81M MRU

Total des dépenses 2020 :

7,01M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

3,25M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

4,62M MRU

Effectif :

34

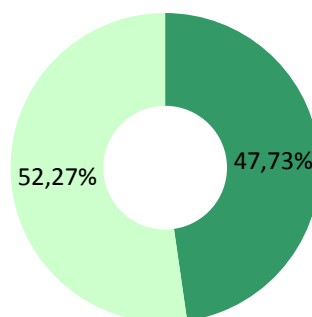
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Abdel Kader SOW

**Nombre de conseil
d'administration :**

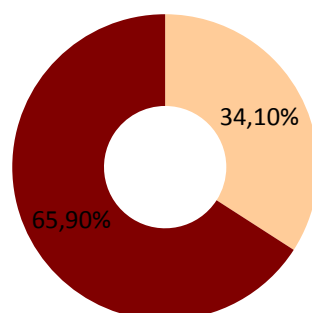
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP Sélibaby

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelles de
Sélibaby
EPA

Statut :

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

Total des subventions 2020 :

4,16M MRU

Total des dépenses 2020 :

3,19M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

3,51M MRU

**Charges de fonctionnement
2020 :**

1,34M MRU

Effectif :

24

**Commissaire(s) aux
comptes :**

Mohamed Salem Ould El
Hussein Salem

**Nombre de conseil
d'administration :**

0

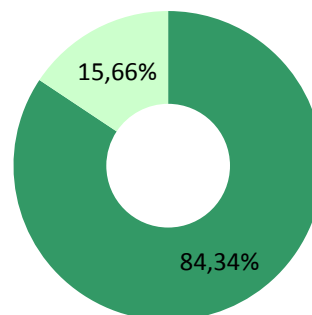
Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Sélibaby est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministre de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP de Sélibaby sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 84,34% et par d'autres subventions de transfert à raison de 15,66%.

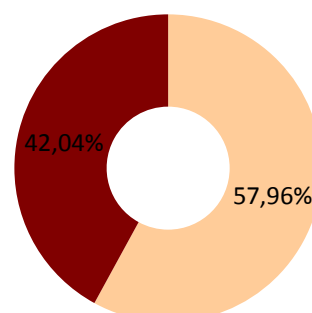
Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 57,96% et de charges de fonctionnement à raison de 42,04%.

Total des subventions en 2020

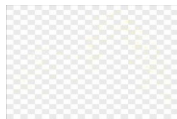


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP Tidjikja

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement à raison de 100%.

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 64,53% et de charges de fonctionnement à hauteur de 35,47%.

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle de Tidjikja

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

**Total des subventions
2020 :**

3,53M MRU

**Total des dépenses 2020 :
Subvention de
fonctionnement 2020 :**

4,24M MRU
3,53M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

1,50M MRU

Effectif :

20

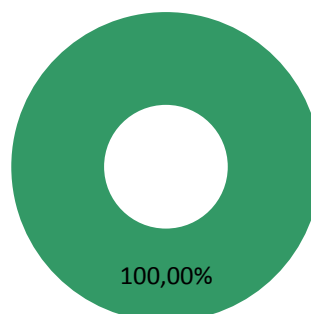
**Commissaire(s) aux
comptes :**

KONATE Oumar

**Nombre de conseil
d'administration :**

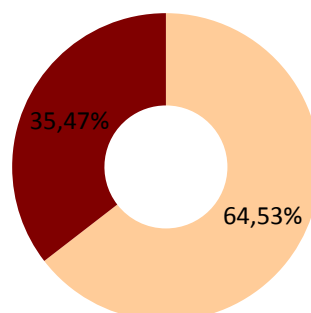
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP Zouérate

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouérate est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP Zouérate sont uniquement constituées par une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées par des charges de fonctionnement à raison de 53,70%, des frais de personnel à raison de 36,75% et des charges d'équipement à raison de 9,54%.

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle de Zouérate
EPA

Statut :

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

**Total des subventions
2020 :**

1,71M MRU

Total des dépenses 2020 :

1,76M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

1,71M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

0,95M MRU

Effectif :

22

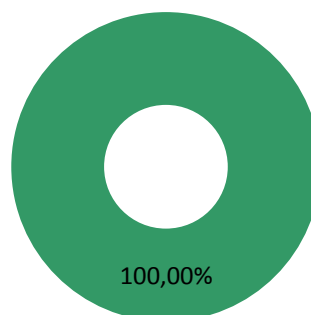
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Mohamed El Kory Ould
Tablenkou

**Nombre de conseil
d'administration :**

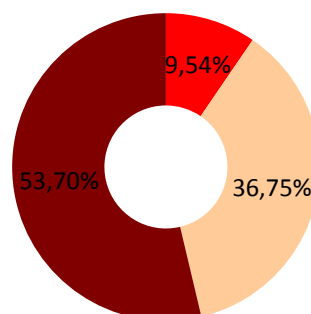
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP-BTP NKTT

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiment et Travaux Publics de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFP BTP NKTT sont uniquement constituées par une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 48,32% et de charges de fonctionnement à raison de 51,68%.

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle de Bâtiment
et Travaux Publics de
Nouakchott
EPA

Statut :

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

**Total des subventions
2020 :**

9,60M MRU

Total des dépenses 2020 :

16,93M MRU

Subvention de

9,60M MRU

fonctionnement 2020 :

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

8,75M MRU

Effectif :

74

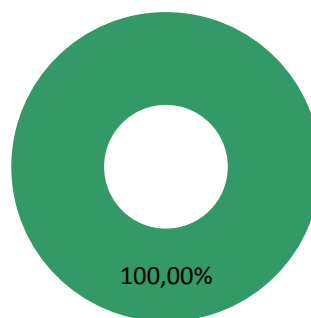
**Commissaire(s) aux
comptes :**

M'Ghaily Mint Boullah

**Nombre de conseil
d'administration :**

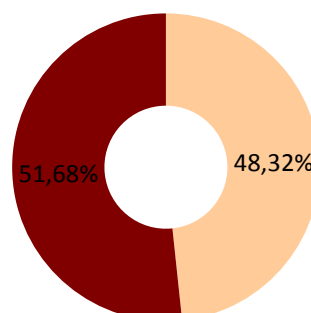
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFPC

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Commerciale de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFPC Nouakchott sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 47,60% et par d'autres subventions de transfert à raison de 52,40%.

Les Charges d'exploitation sont composées de charges de fonctionnement à raison de 60,41% et de frais de personnel à raison de 39,59%.

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement
Technique et de Formation
Professionnelle,
Commerciale de
Nouakchott
EPA

Statut:

Date de création :

2018, décret n° 2018-178
du 26/12/2018

**Total des subventions
2020 :**

10,15M MRU

Total des dépenses 2020:

10,32M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

4,83M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

6,24M MRU

Effectif :

86

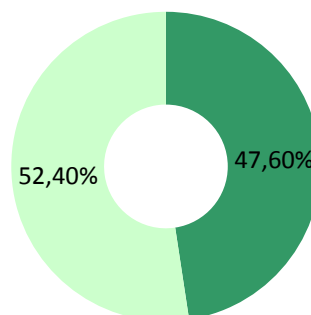
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Mhamed Bacar AHMEDOU

**Nombre de conseil
d'administration :**

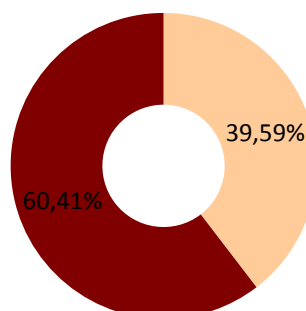
0

Total des subventions en 2020

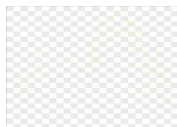


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFPI NKTT

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Industrielle de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'EETFPI Nouakchott sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 51,50% et par d'autres subventions de transfert à raison de 48,50%.

Les charges d'exploitation sont composées de charges de fonctionnement à raison de 76,18%, de frais de personnel à raison de 22,17% et de charges d'équipement à raison de 1,65%.

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2020:

13,20M MRU

Total des dépenses 2020:

14,46M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

6,80M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

11,02M MRU

Effectif :

41

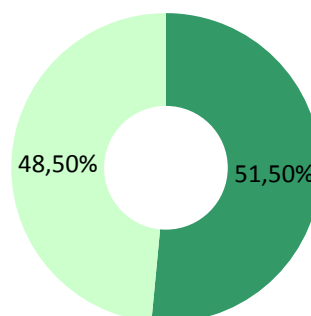
Commissaire(s) aux comptes :

Sadat Mohamed Abdou DEBAGH

Nombre de Conseil d'administration :

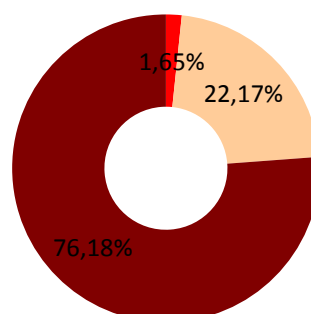
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



EETFP-TIC

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions d'EETFP-TIC sont constituées uniquement par une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel (61,49%) et les charges de fonctionnement (38,51%).

Raison sociale :

Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott
EPA

Statut:

Date de création:

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2020:

4,00M MRU

Total des dépenses 2020:

4,00M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

4,00M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

1,54M MRU

Effectif :

31

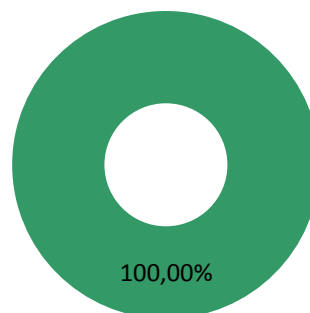
Commissaire(s) aux comptes :

Mamah Mohamed Mahmoud

Nombre de Conseil d'administration :

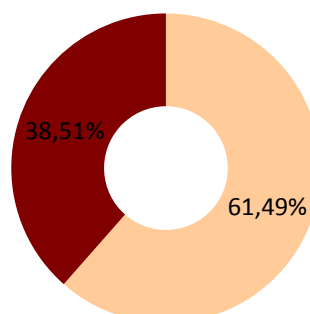
0

Total des subventions en 2020

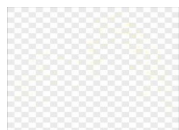


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ENAJM

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

L'Ecole Nationale d'Administration de Journalisme et de Magistrature est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2010-225 du 28/10/2010, sous tutelle du Premier Ministère.

Les subventions d'ENAJM Nouakchott sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement 100%.

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 44,15%, de charges de fonctionnement à raison de 52,45%, et de charges d'équipement à raison de 3,40%.

Raison sociale :

École Nationale
d'Administration, de
Journalisme et de
Magistrature
EPA

Statut :

Date de création :

2010, décret n°2010-225
du 28/10/2010

**Total des subventions
2020:**

54,89M MRU

Total des dépenses 2020:

54,89M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

54,89M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

28,79M MRU

Effectif :

102

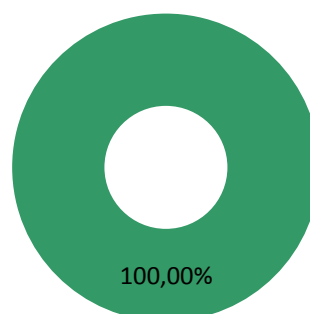
**Commissaire(s) aux
Comptes :**

Tar Ould Sid'El Moustapha

**Nombre de conseil
d'administration :**

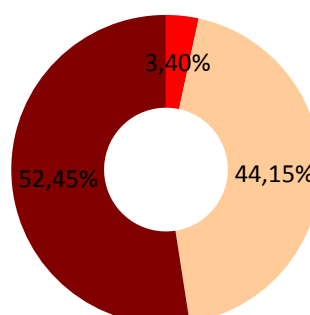
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ENFVA

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°93-083 du 08/07/1993 modifié par le décret n°2012-171 du 12/07/2012, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

Les subventions de l'ENFVA sont constituées par une subvention de fonctionnement (90,21%) et par une subvention d'équipement (9,79%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 60,67%, de charges de fonctionnement à raison de 36,47% et de charges d'équipement à raison de 2,85%.

Raison sociale :

École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles
EPA

Statut :

Date de création :

1993, décret n°93-083 du 08/07/1993 modifié par le décret n°2012-171 du 12/07/2012

Total des subventions 2020 :

10,21M MRU

Total des dépenses 2020:

10,47M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

9,21M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

3,82M MRU

Effectif :

40

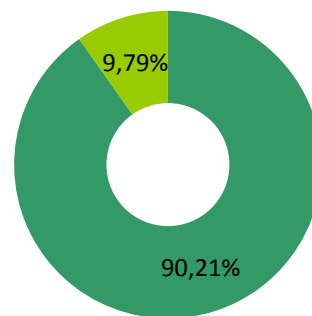
Commissaire(s) aux comptes :

Med El Mostapha Ould Abdeljelil

Nombre de conseil d'administration :

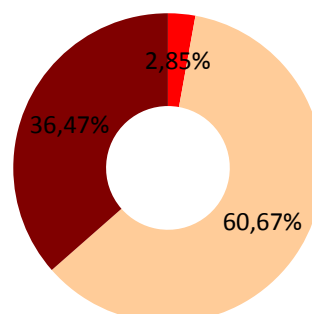
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ENI Aioun

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs d'Aioun est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°111/2006 du 18/09/2006, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'ENI Aioun sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 89,66% et par une subvention d'équipement à raison de 10,34%.

Les charges d'exploitation sont réparties entre les charges de fonctionnement à raison de 53,53%, les frais de personnel à raison de 36,55% et les charges d'équipement à raison de 9,92%.

Raison sociale :

École Nationale des
Instituteurs d'Aioun

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-111
du 18/09/2006

**Total des subventions
2020 :**

19,34M MRU

Total des dépenses 2020:

20,15M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

17,34M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

10,79M MRU

Effectif :

112

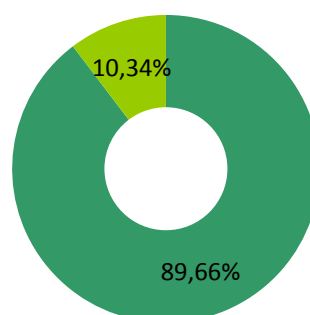
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Mohamed Mahmoud Ould
Mohamedou Ould Michel

**Nombre de conseil
d'administration :**

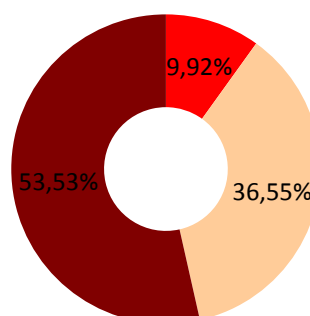
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ENI AKJOUJT

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs d'Akjoujt est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°186-2014 du 08/12/2014, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'ENI Akjoujt sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les charges de fonctionnement à raison de 59,64% et les frais de personnel à raison de 40,36%.

Raison sociale :

École Nationale des
Instituteurs d'Akjoujt

Statut :

EPA

Date de création :

2014, décret n°2014-186
du 08/12/2014

**Total des subventions
2020 :**

11,00M MRU

Total des dépenses 2020:
**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

10,99M MRU

11,00M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

6,55M MRU

Effectif :

43

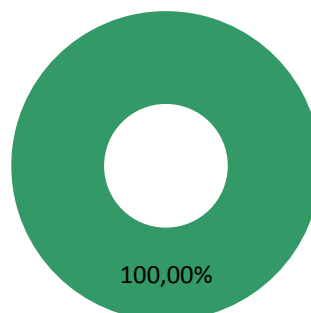
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Samba Ould Ahmed

**Nombre de conseil
d'administration :**

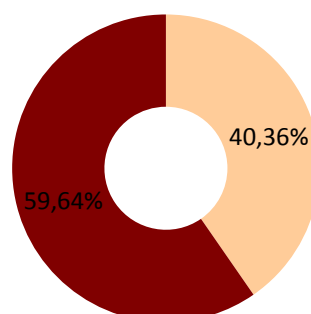
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ENI Kaédi

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs de Kaédi est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°185-2014 du 08/12/2014, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'ENI Kaédi sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement 100%.

Les charges d'exploitation sont réparties entre les charges de fonctionnement à raison de 66,62% et les frais de personnel à raison de 33,38%.

Raison sociale :

École Nationale des
Instituteurs de Kaédi

Statut :

EPA

Date de création :

2014, décret n°185-2014
du 08/12/2014

**Total des subventions
2020 :**

11,05M MRU

Total des dépenses 2020 :

11,05M MRU

Subvention de

11,05M MRU

fonctionnement 2020 :

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

7,36M MRU

Effectif :

50

**Commissaire(s) aux
comptes :**

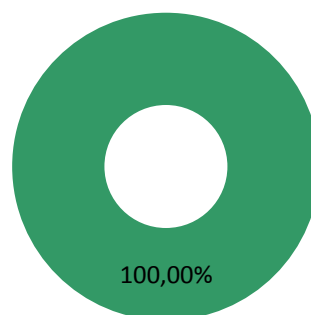
Ahmed Ould Abba

Nombre de conseil

0

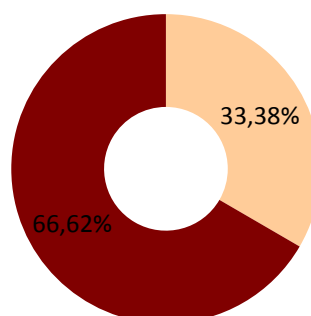
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ENI NKTT

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°111-2006 du 08/12/2006, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'ENI NKTT sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les charges de fonctionnement à raison de 58,09%, les frais de personnel à raison de 39,78% et les charges d'équipement à raison de 2,13%.

Raison sociale :

École Nationale des Instituteurs de Nouakchott

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-111 du 08/12/2006

Total des subventions 2020:

19,73M MRU

Total des dépenses 2020:

19,73M MRU

Subvention de

19,73M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de fonctionnement 2020 :

11,46M MRU

Effectif :

152

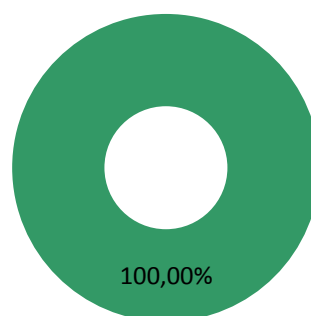
Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Vall Ould Mohamed Abdallahi Ould M'beiryk

Nombre de conseil d'administration :

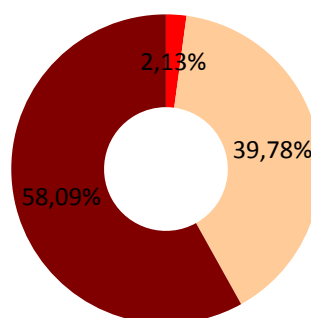
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ENS

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

L'École Normale Supérieure est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2011-039 du 10/02/2011, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Les subventions de l'ENS sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 97,68% et par une subvention d'équipement à raison de 2,32%.

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 65,62%, de charges de fonctionnement à raison de 30,81% et de l'équipement à raison de 3,57%.

Raison sociale :

École Normale Supérieure

Statut :

EPA

Date de création :

2011, décret n°2011-039 du 10/02/2011

Total des subventions 2020 :

64,64M MRU

Total des dépenses 2020:

64,64M MRU

Subvention de

63,14M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de fonctionnement 2020 :

19,92M MRU

Effectif :

162

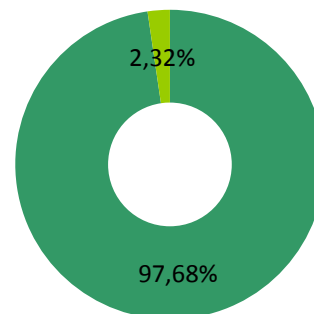
Commissaire(s) aux comptes :

Cheikh Ould Mohamed Sidiya

Nombre de conseil d'administration :

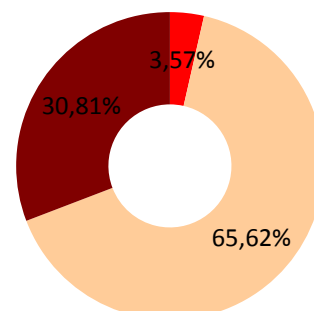
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ENSSS

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

L'École Nationale Supérieure des Sciences de la Santé est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2000-166 du 31/12/2000 modifié par le décret n° 2018-161 du 03/12/2018, sous tutelle du Ministère chargé de la Santé.

Les subventions de l'ENSSS sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 41,39%, les charges de fonctionnement à raison de 53,27% et les charges d'équipement à raison de 5,34%.

Raison sociale :

École Nationale Supérieure des Sciences de la Santé

Statut :

EPA

Date de création :

2000, décret n°2000-166 du 31/12/2000, modifié par décret n° 2018-161 du 03/12/2018

Total des subventions 2020 :

13,95M MRU

Total des dépenses 2020:

18,75M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

13,95M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

9,99M MRU

Effectif :

60

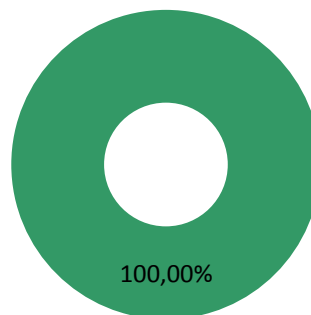
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Lemine El Mourteji El Wavi

Nombre de conseil d'administration :

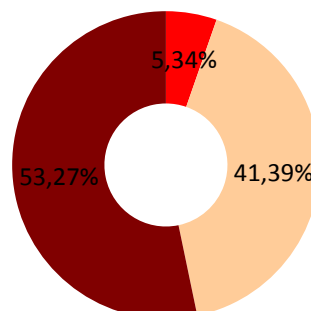
2

Total des subventions en 2020

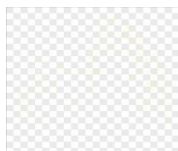


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ESP KIFFA

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

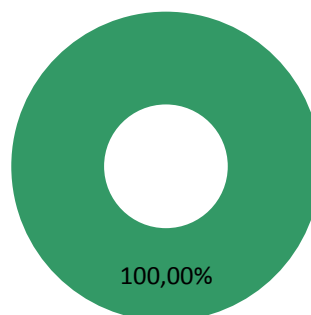
L'École de Santé Publique de Kiffa est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2009-042 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions de l'ESP Kiffa sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 55,62%, de charges de fonctionnement à raison de 42,27% et de charges d'équipement à raison de 2,11%.

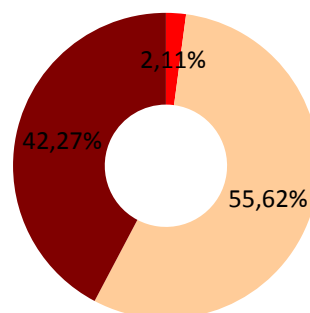
Raison sociale :	École de Santé Publique de Kiffa
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n° 2009-042 du 28/01/2009
Total des subventions 2020 :	9,48M MRU
Total des dépenses 2020:	10,50M MRU
Subvention de fonctionnement 2020 :	9,48M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	4,44M MRU
Effectif :	43
Commissaire(s) aux comptes :	Moussa Ould Mohamed
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ESP Néma

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

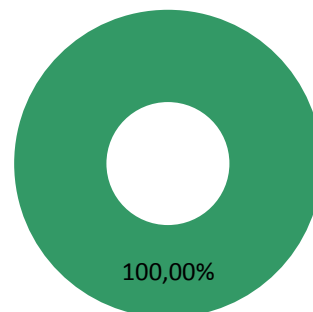
L'École de Santé Publique de Néma est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2012-05 du 03/01/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions de l'ESP NEMA sont uniquement constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 49,38%, de charges de fonctionnement à raison de 46,32% et des charges d'équipement à raison de 4,29%.

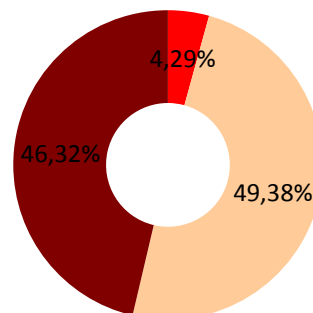
Raison sociale :	École de Santé Publique de Néma
Statut :	EPA
Date de création :	2012, décret n°2012-05 du 03/01/2012
Total des subventions 2020 :	8,60M MRU
Total des dépenses 2020:	8,34M MRU
Subvention de fonctionnement 2020 :	8,60M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	3,87M MRU
Effectif :	54
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamedou DIAWARA
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ESP Rosso

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École de Santé Publique de Rosso est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 004-2012 du 03/01/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions de l'ESP Rosso sont uniquement constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 37,23%, de charges de fonctionnement à raison 59,79% et de charges d'équipement à raison de 2,98%.

Raison sociale :

École de Santé Publique de Rosso

Statut :

EPA

Date de création :

2012, décret n° 004-2012 du 3/01/2012

Total des subventions 2020 :

8,18M MRU

Total des dépenses 2020:

8,88M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

8,18M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

5,31M MRU

Effectif :

23

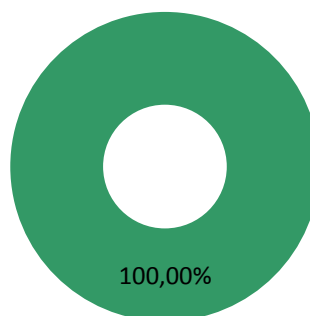
Commissaire(s) aux comptes :

Aboubecrine Ould Brahim

Nombre de conseil d'administration :

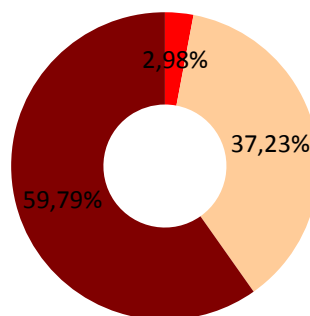
2

Total des subventions en 2020

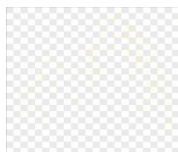


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ESP Sélibaby

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'École de Santé Publique de Sélibaby est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2012-003 du 03/01/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions de l'ESP Sélibaby sont uniquement constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 69,86% et de charges de fonctionnement à raison de 30,14%.

Raison sociale :

École de Santé Publique de Sélibaby

Statut:

EPA

Date de création:

2012, décret n°2012-003 du 03/01/2012

Total des subventions 2020:

8,29M MRU

Total des dépenses 2020:

0,33M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

8,29M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

0,10M MRU

Effectif :

45

Commissaire(s) aux comptes :

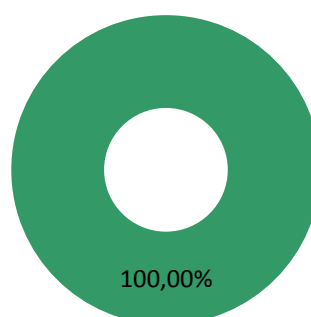
Alioune NIANG

Nombre de conseil

1

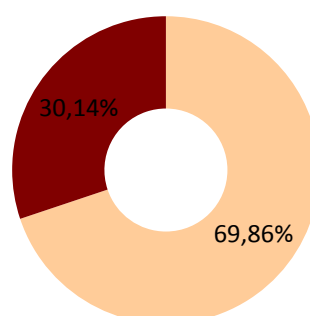
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



FNSVA

Fiche technique Secteur : Culture

La Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°93-051 remplacé par le décret n°2005-005 du 13/02/2005 sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

Les subventions de la FNSVA sont constituées par une subvention de fonctionnement (57,40%) et par une subvention d'équipement (42,60%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 51,02%, les charges d'équipement à raison de 41,06% et les charges de fonctionnement à raison de 7,93%.

Raison sociale :

Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes

Statut :

EPA

Date de création :

1993, décret n°93-051 remplacé par décret n°2005-005 du 13/2/2005
9,18M MRU

Total des subventions 2020 :

Total des dépenses 2020:

9,18M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

5,27M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

0,73M MRU

Effectif :

25

Commissaire(s) aux comptes :

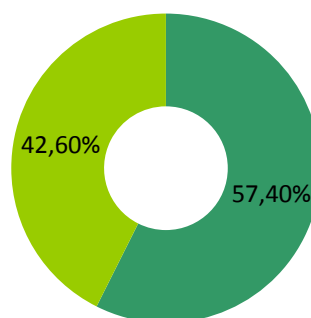
Mohamed Ould Zeidane

Nombre de conseil

2

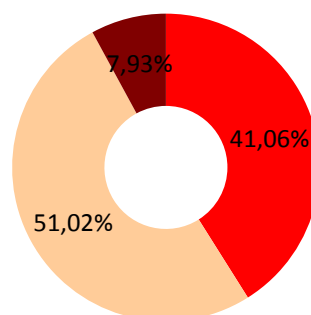
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



GMC

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

La Grande Mahadra Chinguittiya est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2002- 053 du 16/06/2002, sous tutelle du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.

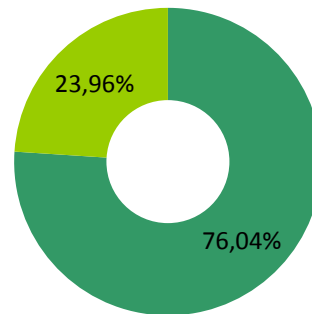
Les subventions de la GMC sont constituées par une subvention de fonctionnement (76,04%) et une subvention d'équipement (23,96%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 42,25%, de charges de fonctionnement à raison de 33,79% et de charges d'équipement à raison de 23,96%.

Raison sociale :	Grande Mahadra Chinguittiya
Statut:	EPA
Date de création:	2002, décret n°2002- 053 du 16/06/2002
Total des subventions 2020:	21,15M MRU
Total des dépenses 2020:	21,15M MRU
Subventions de fonctionnement 2020 :	16,08M MRU

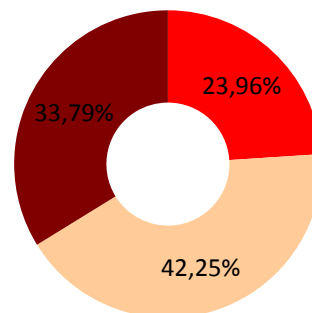
Charge de fonctionnement 2020 :	7,15M MRU
Effectif :	96
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Ould Zeidane
Nombre de conseil d'administration :	4

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



HA

Fiche technique Secteur : Santé

L'Hôpital de l'Amitié est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2010-229 du 31/10/2010, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions de l'H.A sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 97,84% et par d'autres subventions de transfert à raison de 2,16%.

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 62,68%, de charges de fonctionnement à raison de 34,30% et de charges d'équipement à raison de 3,03%.

Raison sociale :

Hôpital de l'Amitié

Statut:

EPA

Date de création:

2010, décret n°2010-229 du 31/10/2010

Total des subventions 2020:

44,43M MRU

Total des dépenses 2020:
Subvention de fonctionnement 2020 :

98,62M MRU

43,47M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

33,82M MRU

Effectif :

240

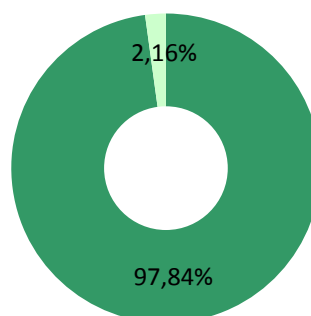
Commissaire(s) aux comptes :

Souleimane Haroune

Nombre de conseil d'administration :

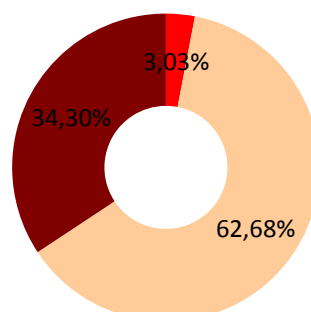
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



HAPA

Fiche technique

Secteur :

Régulation

La Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel est un établissement public à statut particulier, créée par ordonnance n°2006-035 du 20 Octobre 2006, sous tutelle du Premier Ministère.

Les subventions de la HAPA sont uniquement constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 65,85%, de charges de fonctionnement à raison de 31,08% et de charges d'équipement à raison de 3,07%.

Raison sociale :

Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel

Statut:

SP

Date de création:

2006, ordonnance n°2006-035 du 20 Octobre 2006

Total des subventions 2020:

12,85M MRU

Total des dépenses 2020:
Subvention de fonctionnement 2020 :

16,66M MRU

12,85M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

5,18M MRU

Effectif :

34

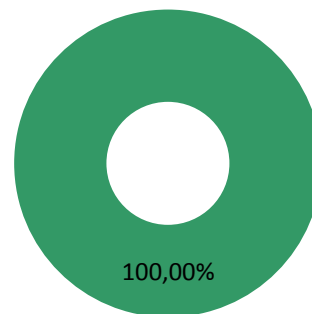
Commissaire(s) aux comptes :

Aboubecrine Ould Ahmed

Nombre de conseil d'administration :

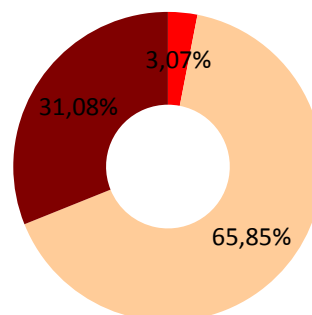
PI

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement

Fiche technique Secteur : Santé

L'Hôpital Cheikh Zayed est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2001-28 du 05/04/2001, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions de l'HCZ sont constituées par une subvention de fonctionnement (69,89%) et par d'autres subventions de transfert (30,11%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 57,33%, de charges de fonctionnement à raison de 38,92% et de charges d'équipement à raison de 3,75%.

Raison sociale :

Hôpital de Cheikh Zayed

Statut :

EPA

Date de création :

2001, décret n°2001-28 du 5/04/2001

Total des subventions 2020 :

57,46M MRU

Total des dépenses 2020:

165,00M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

40,16M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

64,21M MRU

Effectif :

413

Commissaire(s) aux comptes :

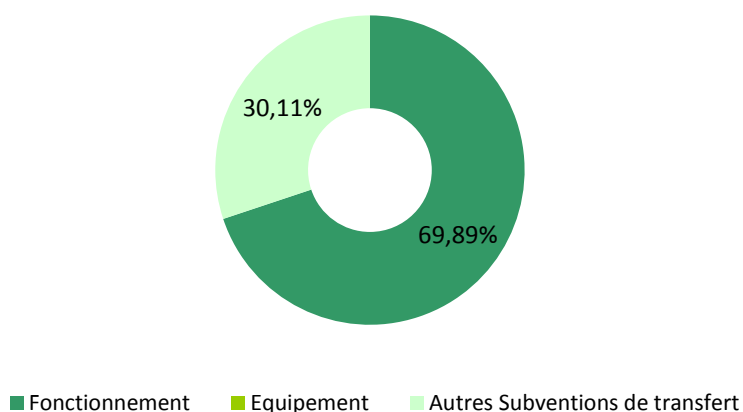
Cheikh Malainine Ould Zeine

Nombre de conseil

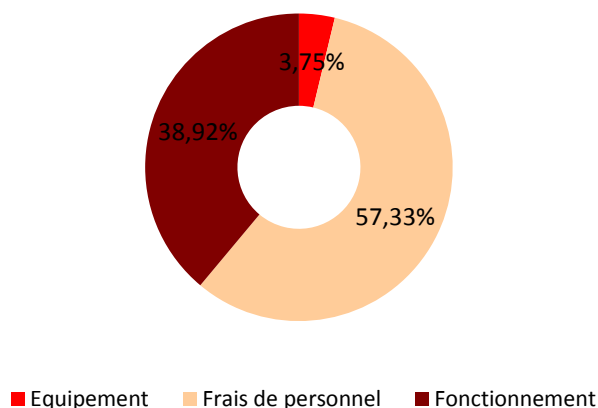
2

d'administration :

Total des subventions en 2020



Total des dépenses en 2020





IMR-FMPC

Fiche technique

Secteur : Recherche

L'Institut Mauritanien de Recherche et de Formation en Matière du Patrimoine et de la Culture est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2016-205 du 12/11/2016, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

Les subventions de l'IMR-FMPC sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 83,42% et par une subvention d'équipement à raison de 16,58%.

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 66,04%, les charges de fonctionnement à raison de 32,33% et les charges d'équipement à raison de (1,62%).

Raison sociale :

L'Institut Mauritanien de Recherche et de Formation en Matière du Patrimoine et de la Culture
EPA

Statut:

Date de création :

2016, décret n° 2016-205 du 12/11/2016

Total des subventions 2020 :

12,84M MRU

**Total des dépenses 2020 :
Subventions de
fonctionnement 2020 :**

12,84M MRU
10,71M MRU

Charge de fonctionnement 2020 :

4,15M MRU

Effectif :

59

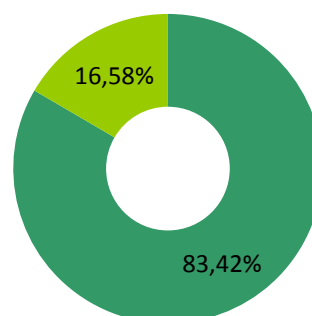
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Cheikh Ould Mohamed

**Nombre de conseil
d'administration :**

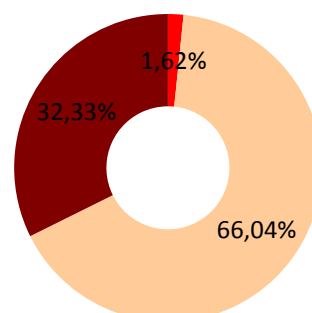
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



IMROP

Fiche technique

Secteur : Recherche

L'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 78-164 du 23/11/1978 modifié par le décret n°2002-036 du 07/05/2002, placé sous la tutelle du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

Les subventions de l'IMROP sont constituées par une subvention de fonctionnement (56,33%) et par d'autres subventions de transfert (43,67%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 38,52%, de charges de fonctionnement à raison de 44,62% et de charges d'équipement à raison de 16,86%.

Raison sociale :

Institut Mauritanien de
Recherches
Océanographiques et des
Pêches
EPA

Statut :

Date de création :

1978, décret n° 78-164 du
23/11/1978 modifié par
décret n°2002-036 du
07/05/2002

**Total des subventions
2020 :**

134,63M MRU

Total des dépenses 2020:

203,30M MRU

**Subvention de
fonctionnement 2020 :**

75,84M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

90,71M MRU

Effectif :

244

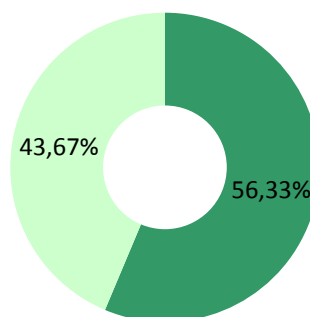
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Oumokelthoum Mint
Mohamed Lemine

**Nombre de conseil
d'administration :**

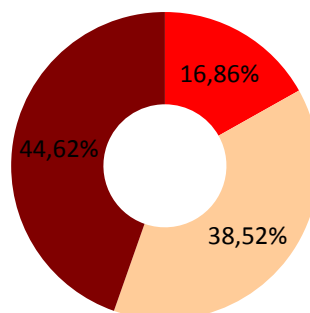
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement

Fiche technique

Secteur : Culture

L'Institut National des Arts est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2020-064/PM, du 28/05/2020, placée sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

L'établissement est nouvellement créé et ne dispose pas de chiffres pouvant faire l'objet d'une analyse sur l'exercice 2020.

Raison sociale :

Institut National des Arts

Statut:

EPA

Date de création:

2020, Décret n° 2020-069/P.M/M.C.A.R.P/M.F/

Total des subventions 2020:

Total des dépenses 2020:

Subvention de

fonctionnement 2020 :

Charges de

fonctionnement 2020 :

Effectif :

28

Commissaire(s) aux comptes :

Nombre de conseil d'administration :

0



INAPFTP

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

L'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAPFTP) est un établissement public à caractère administratif, créé en 2002 par le décret n°2002-053 du 16/06/2002, placé sous la tutelle du Ministère de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'INAPFTP sont constituées uniquement par une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 33,82%, de charges de fonctionnement à raison de 63,79% et de charges d'équipement à raison de 2,39%.

Raison sociale :

Institut National de
Promotion de la Formation
Technique et
Professionnelle
EPA

Statut :

Date de création :

2002, décret n°2002- 053
du 16/06/2002

**Total des subventions
2020 :**

7,66M MRU

Total des dépenses 2020 :

14,44M MRU

Subvention de

7,66M MRU

fonctionnement 2020 :

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

9,21M MRU

Effectif :

40

**Commissaire(s) aux
comptes :**

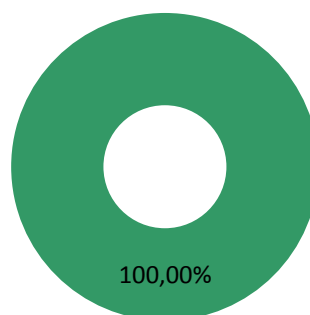
Hamada Ould Hacen Fall

Nombre de conseil

2

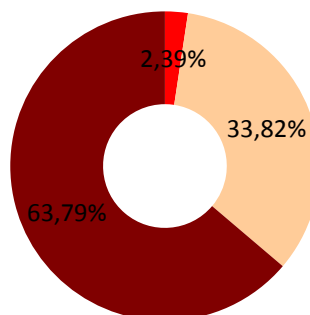
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement

Fiche technique

Secteur : Santé

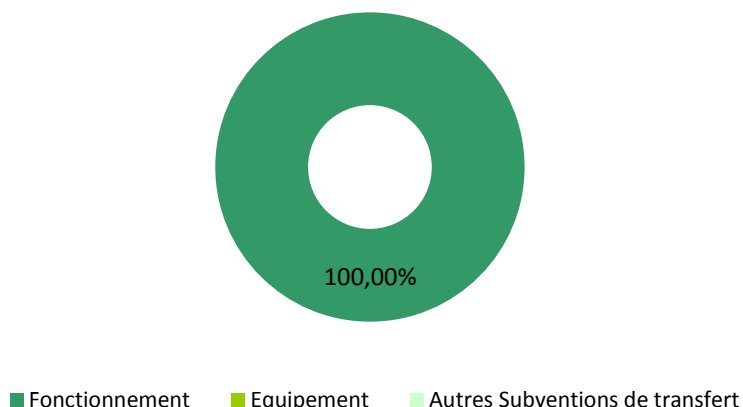
L'Institut National Hépatite-Virologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-019 du 16/03/2014, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions de l'INHV sont constituées uniquement par une subvention de fonctionnement (100%).

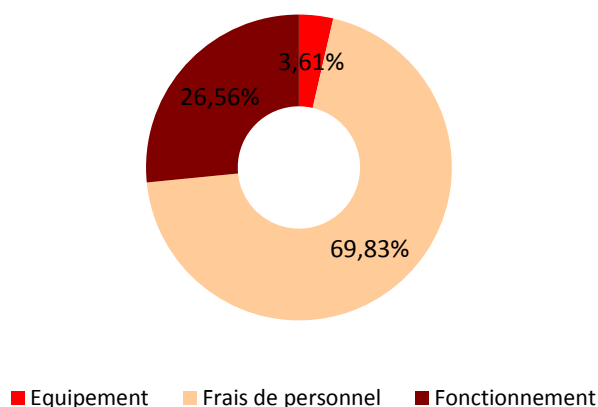
Les charges d'exploitation de l'INHV sont composées de charges de fonctionnement à raison de 26,56%, de frais de personnel à raison de 69,83% et de charges d'équipement à raison de 3,61%.

Raison sociale :	Institut National Hépatite-Virologie
Statut :	EPA
Date de création :	2014, décret n°2014-019 du 16/03/2014
Total des subventions 2020 :	21,56M MRU
Total des dépenses 2020 :	21,39M MRU
Subvention de fonctionnement 2020 :	21,56M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	5,68M MRU
Effectif :	64
Commissaire(s) aux comptes :	Cheikh Malainine Ould Zeine
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions en 2020



Total des dépenses en 2020





INRSP

Fiche technique

Secteur :

Recherche

Institut National de Recherche en Santé Publique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2005-018 du 27/02/2005, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions de l'INRSP sont constituées par une subvention de fonctionnement (90,57%) et par d'autres Subventions de transfert (9,43%).

Les charges d'exploitation sont destinées aux charges de fonctionnement à raison de 60,10%, aux frais de personnel à raison de 38,99% et aux charges d'équipement à raison de 0,91%.

Raison sociale :

Institut National de Recherche en Santé Publique
EPA

Statut :

Date de création :

2005, décret n°2005-018 du 27/02/2005

Total des subventions 2020 :

21,20M MRU

Total des dépenses 2020 :

32,20M MRU

Subvention de

19,20M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de

19,35M MRU

fonctionnement 2020 :

Effectif :

79

Commissaire(s) aux comptes :

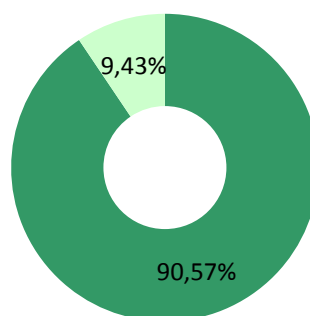
Brahim Ould Sidaty

Nombre de conseil

4

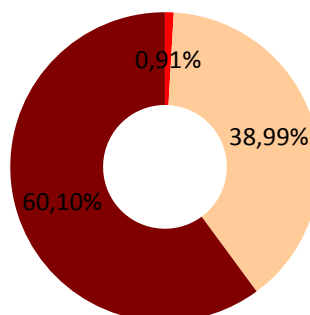
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



IPN

Fiche technique

Secteur : Services

L'Institut Pédagogique National est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°74-179 du 05/08/1974, sous tutelle du Ministre de l'Education nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

Les subventions de l'IPN sont constituées par une subvention de fonctionnement (39,11%) et par une subvention d'équipement (60,89%).

Les charges d'exploitation sont composées de charges de fonctionnement à raison de 33,86%, de frais de personnel à raison de 38,71% et de charges d'équipement à raison de 27,44%.

Raison sociale :

Institut Pédagogique National

Statut :

EPA

Date de création :

1974, décret n°74-179 du 5/08/1974

Total des subventions 2020 :

65,69M MRU

**Total des dépenses 2020 :
Subvention de
fonctionnement 2020 :**

73,07M MRU
25,69M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

24,74M MRU

Effectif :

145

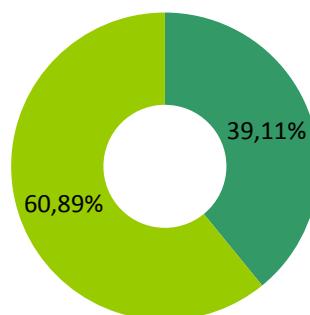
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Isselmou Ould Mohamed M'bady

**Nombre de conseil
d'administration :**

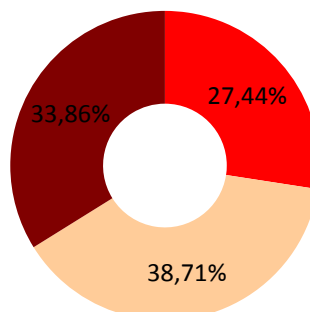
4

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement

ISCAE

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-161 du 29/04/2009, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Les subventions de l'ISCAE sont constituées par une subvention de fonctionnement (91,90%), par une subvention d'équipement (4,63%) et par d'autres subventions de transfert (3,47%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 62,61%, de charges de fonctionnement à raison de 32,99% et de charges d'équipement à raison de 4,40%.

Raison sociale :

Institut Supérieur de
Comptabilité et
d'Administration des
Entreprises
EPA

Statut :

Date de création :

2009, décret n°2009-161
du 29/04/2009

**Total des subventions
2020 :**

43,20M MRU

**Total des dépenses 2020 :
Subvention de
fonctionnement 2020 :**

45,41M MRU

39,70M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

14,98M MRU

Effectif :

52

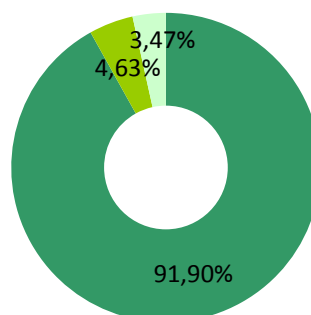
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Cheikh Ould Mohamed
Sidiya

**Nombre de conseil
d'administration :**

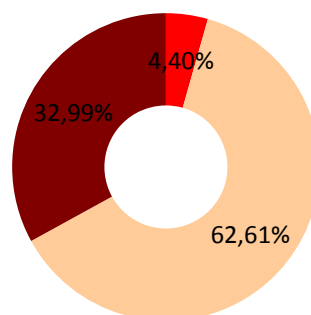
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ISERI

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

L'Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 79-236 du 03/09/1979, sous tutelle du Ministère chargé des Affaires Islamiques et de l'enseignement Originel.

Les subventions de l'ISERI sont constituées par une subvention de fonctionnement (76,16%), par une subvention d'équipement (4,43%) et par d'autres subventions (19,41%).

Les charges d'exploitation sont destinées aux frais de personnel à raison de 76,16%, des charges d'équipement à raison de 4,43% et des charges de fonctionnement à raison de 19,41%.

Raison sociale :

Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques
EPA

Statut :

Date de création :

1979, décret n°79-236 du 03/09/1979

Total des subventions 2020 :

112,58M MRU

Total des dépenses 2020 :

112,58M MRU

Subvention de

85,73M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de

21,86M MRU

fonctionnement 2020 :

Effectif :

416

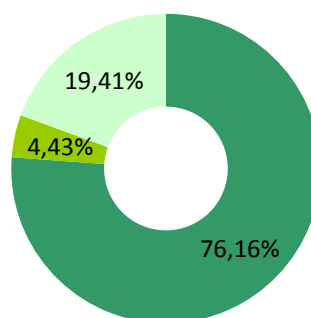
Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Ould Deddahi Ould Moctar

Nombre de conseil d'administration :

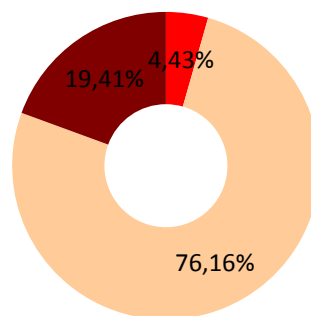
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ISET

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

L'Institut Supérieur de l'Enseignement Technologique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-158 du 29/04/2009, sous tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Les subventions de l'ISET sont constituées uniquement par une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 45,50%, les charges de fonctionnement à raison de 47,96% et les charges d'équipement à raison de 6,55%.

Raison sociale :

Institut Supérieur
d'Enseignement
Technologique
EPA

Statut :

Date de création :

2009, décret n°2009-158
du 29/04/2009

**Total des subventions
2020 :**

66,12M MRU

Total des dépenses 2020 :

66,12M MRU

Subvention de

66,12M MRU

fonctionnement 2020 :

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

31,71M MRU

Effectif :

233

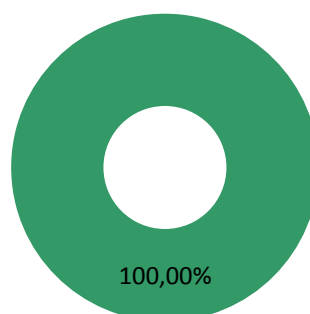
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Ahmed Ould Menah

**Nombre de conseil
d'administration :**

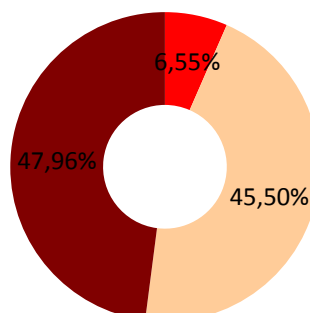
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

L'Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-010 du 29/01/2014, sous tutelle du Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

Les subventions de l'ISJS sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont destinées aux frais de personnel à raison de 49,55% et aux charges de fonctionnement à raison de 50,45%.

Raison sociale :

Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports

Statut :

EPA

Date de création :

2014, décret n°2014-010 du 29/01/2014

Total des subventions 2020 :

8,87M MRU

Total des dépenses 2020 :

8,87M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

8,87M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

4,48M MRU

Effectif :

55

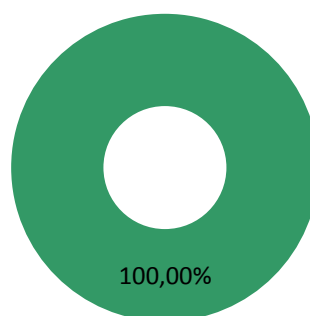
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Yahya Ould Med Abdallahi

Nombre de conseil d'administration :

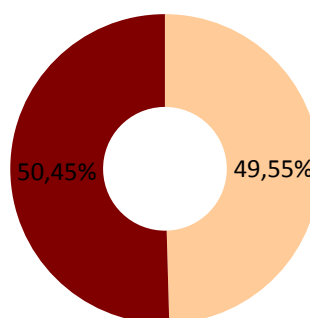
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ISPLTI

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

L'Institut Supérieur Professionnel de Langue de Traduction et d'Interprétariat est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-124 du 7/8/2014, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Les subventions de l'ISPLTI sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont destinées aux frais de personnel à raison de 36,30%, aux charges de fonctionnement à raison de 32,09% et aux charges d'équipement à raison de 31,61%.

Raison sociale :

Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat
EPA

Statut :

Date de création :

2014, décret n°2014-124 du 7/8/2014

Total des subventions 2020 :

37,58M MRU

Total des dépenses 2020 :

23,56M MRU

Subvention de

37,58M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de fonctionnement 2020 :

7,56M MRU

Effectif :

16

Commissaire(s) aux comptes :

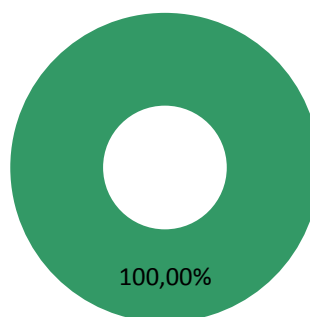
Emina mint Yehdhih

Nombre de Conseil

0

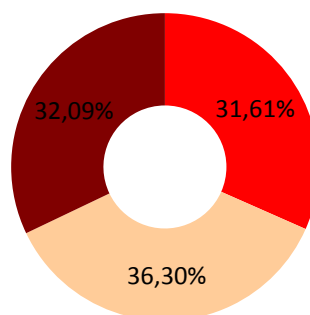
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



LNCQM

Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2009-119 du 06/03/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Les subventions du LNCQM sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 59,66%, les charges de fonctionnement à raison de 36,16% et les charges d'équipement à raison de 4,18%.

Raison sociale :

Laboratoire National de
Contrôle de Qualité des
Médicaments

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n° 2009-119
du 06/03/2009

**Total des subventions
2020 :**

6,05M MRU

**Total des dépenses 2020 :
Subvention de
fonctionnement 2020 :**

5,91M MRU
6,05M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

2,14M MRU

Effectif :

23

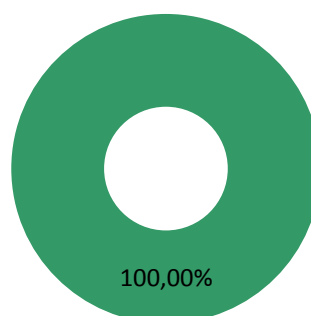
**Commissaire(s) aux
comptes :**

El Moctar Salem Ould Awva

**Nombre de conseil
d'administration :**

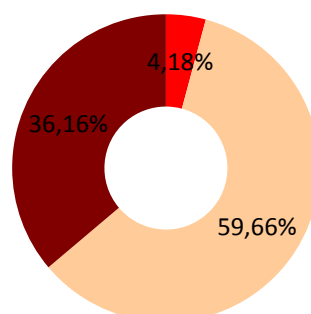
1

Total des subventions en 2020

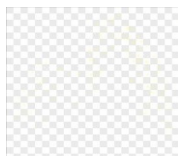


■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



LPBPD

Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2019-061 du 08/04/2019, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

Les subventions du LPBPD sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les frais de personnel à raison de 64,25% et les charges de fonctionnement à raison de 35,75%.

Raison sociale :

Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier

Statut :

EPA

Date de création :

2019, décret n°2019-061 du 08/04/2019

Total des subventions 2020 :

9,53M MRU

Total des dépenses 2020 : Subvention de fonctionnement 2020 :

6,80M MRU
9,53M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

2,43M MRU

Effectif :

26

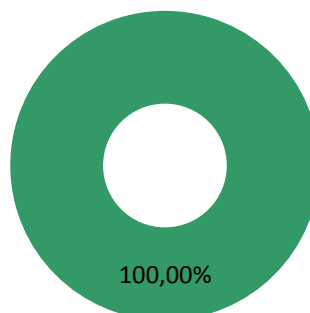
Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Vall Ould Mohamed Abdallahi Ould M'beiryk

Nombre de conseil d'administration :

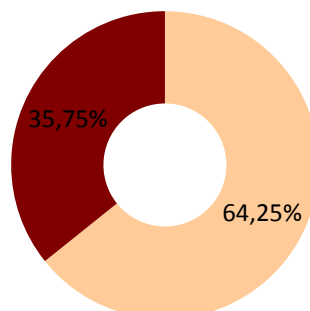
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



OGRAC

Fiche technique Secteur : Souveraineté

L'Office de Gestion des Biens Gelés, Saisies, Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2017-127 du 02/11/2017, sous tutelle du Ministère de la Justice.

Les subventions de l'OGRAC sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 51,67%, de charges d'équipement à raison de 7,45%, et de charges de fonctionnement à raison de 40,88%.

Raison sociale :

Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels

Statut :

EPA

Date de création :

2017, décret n°2017-127 du 02/11/2017

Total des subventions 2020 :

8,88M MRU

Total des dépenses 2020 :

7,90M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

8,88M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

3,23M MRU

Effectif :

18

Commissaire(s) aux comptes :

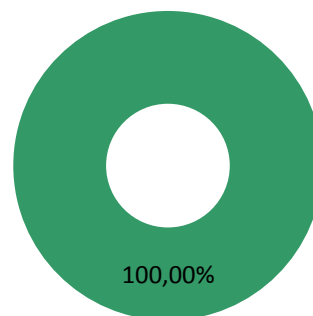
Yahya Ould Sadvi

Nombre de conseil

3

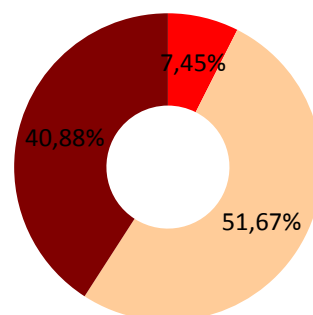
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ONACVG

Fiche technique

Secteur : Affaires sociales

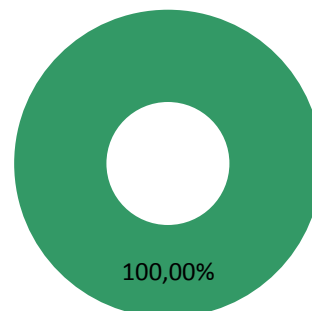
L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°67-179 du 18/07/1967, sous tutelle du Ministère de la Défense Nationale.

Les subventions de l'ONACVG sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont destinées aux frais de personnel à raison de 37,36%, aux charges de fonctionnement à raison de 49,88% et aux charges d'équipement à raison de 12,77%.

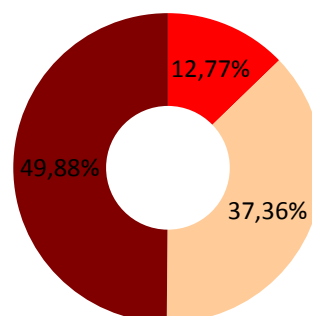
Raison sociale :	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Statut :	EPA
Date de création :	1967, décret n°67-179 du 18/07/1967
Total des subventions 2020 :	0,43M MRU
Total des dépenses 2020 :	0,89M MRU
Subvention de fonctionnement 2020 :	0,43M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	0,44M MRU
Effectif :	16
Commissaire(s) aux comptes :	Younouss Mamadou Bass
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ONARDEL

Fiche technique

Secteur : Recherche

L'Office National de Recherche et du Développement d'Élevage est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2017-016 du 13/02/2017, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

Les subventions de l'ONARDEL sont constituées uniquement par une subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont destinées aux frais de personnel à raison de 62,66%, aux charges de fonctionnement à raison de 32,68% et aux charges d'équipement à raison de 4,67%.

Raison sociale :

Office National de
Recherche et de
Développement de
l'Elevage
EPA

Statut :

Date de création :

2017, décret n°2017-016
du 13/02/2017

**Total des subventions
2020:**

13,82M MRU

**Total des dépenses 2020 :
Subvention de
fonctionnement 2020 :**

14,83M MRU
13,82M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

4,84M MRU

Effectif :

56

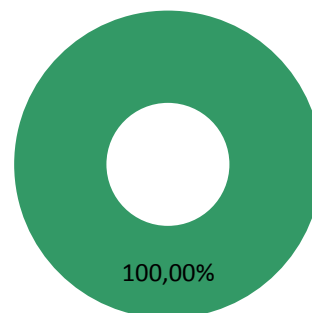
**Commissaire(s) aux
comptes :**

KONATE Oumar

**Nombre de conseil
d'administration :**

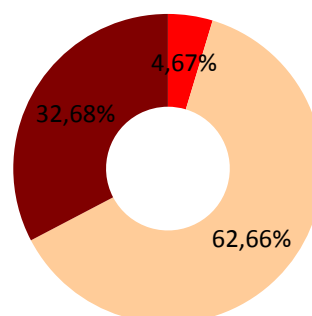
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ONISPA

Fiche technique

Secteur : Recherche

L'Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-066 du 13/03/2007 modifié par le décret n°2008-117 du 07/05/2008, sous tutelle du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

Les subventions de l'ONISPA sont constituées par une subvention de fonctionnement (66,49%) et par d'autres subventions (33,51%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les charges de fonctionnement à raison de 39,18%, les frais de personnel à raison de 41,02% et les charges d'équipement à raison de 19,80%.

Raison sociale :

Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture

Statut :

EPA

Date de création :

2007, décret n°2007-066 du 13/03/2007 modifié par le décret n°2008-117 du 07/05/2008

Total des subventions 2020 :

52,97M MRU

Total des dépenses 2020 : Subventions de fonctionnement 2020 :

84,12M MRU

35,22M MRU

Charge de fonctionnement 2020 :

32,96M MRU

Effectif :

112

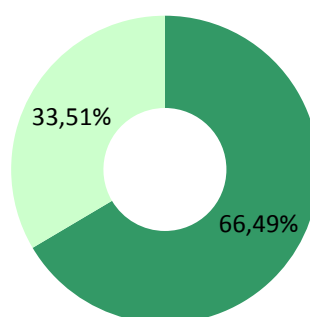
Commissaire(s) aux comptes :

Tar Ould Sid'El Moustapha

Nombre de conseil d'administration :

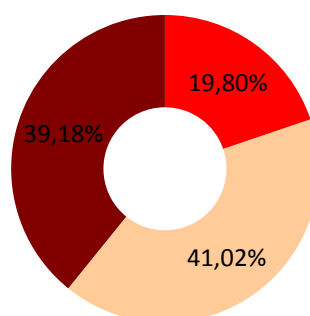
3

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ONMét

Fiche technique

Secteur :

Environnement et développement durable

L'Office National de la Météorologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2006-140 du 14/12/2006, sous tutelle du Ministère de l'Équipement et des Transports.

Les subventions d'ONMét sont constituées uniquement de subvention de fonctionnement (100%).

Les charges d'exploitation sont destinées aux frais de personnel à raison de 73,83%, aux charges de fonctionnement à raison de 23,65% et aux charges d'équipement à raison de 2,52%.

Raison sociale :

Office National de la Météorologie

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-140 du 14/12/2006

Total des subventions 2020 :

12,52M MRU

Total des dépenses 2020 :

12,64M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

Charges de fonctionnement 2020 :

2,99M MRU

Effectif :

83

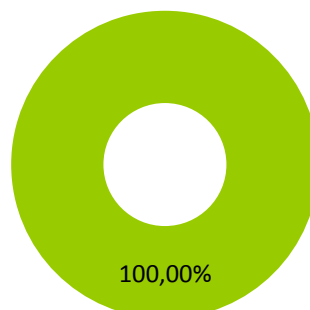
Commissaire(s) aux comptes :

Idrissa NIANG

Nombre de conseil d'administration :

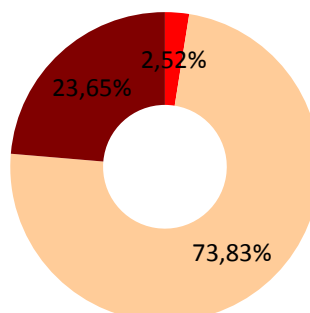
0

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ONMusées

Fiche technique Secteur : Culture

L'Office National des Musées est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-118 du 28/04/2009, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

Les subventions de l'ONMusées sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 83,67% et par une subvention d'équipement à raison de 16,33%.

Les charges d'exploitation sont destinées aux frais de personnel à raison de 72,45%, aux charges de fonctionnement à raison de 11,22% et aux charges d'équipement à raison de 16,33%.

Raison sociale :

Office National des
MUSÉES

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n°2009-118
du 28/04/2009

**Total des subventions
2020 :**

8,16M MRU

**Total des dépenses 2020 :
Subvention de
fonctionnement 2020 :**

8,16M MRU
6,82M MRU

**Charges de
fonctionnement 2020 :**

0,91M MRU

Effectif :

34

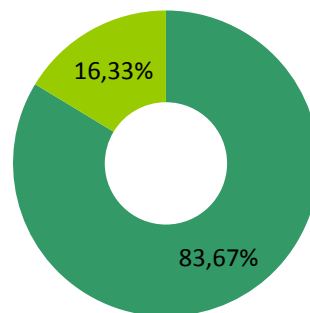
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Madame Khadi Mint
Idoumou

**Nombre de conseil
d'administration :**

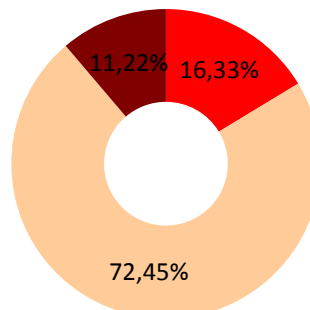
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement

Fiche technique Secteur : Services

L'Office National de la Statistique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°90-026 du 10/01/1990, sous tutelle du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de la Promotion des Secteurs Productifs.

Les subventions de l'ONS sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 47,43% et par une subvention d'équipement à raison de 52,57%.

Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 35,93%, de dépenses d'équipement à raison de 47,20% et de charges de fonctionnement à raison de 16,87%.

Raison sociale :

Office National de la Statistique

Statut:

EPA

Date de création :

1990, décret n°90-026 du 10/01/1990

Total des subventions 2020 :

69,38M MRU

Total des dépenses 2020 : Subvention de

69,36M MRU
32,91M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de

11,70M MRU

fonctionnement 2020 :

Effectif :

194

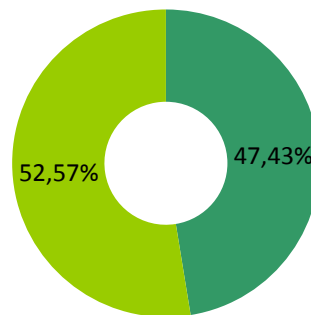
Commissaire(s) aux comptes :

Mariam Mint Sid'Ahmed
BNEIJARA

Nombre de conseil d'administration :

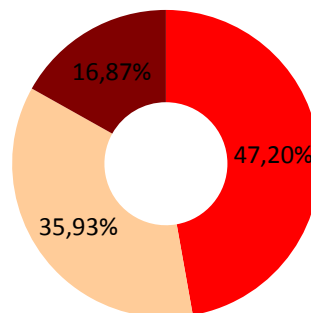
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



ONT

Fiche technique **Secteur : Tourisme**

L'Office National du Tourisme (ONT) est un établissement Public à caractère administratif, créé par le décret n°2004-037 du 09/05/2004, sous tutelle du Ministère du Commerce et du Tourisme.

Les subventions de l'Office National de Tourisme sont uniquement réservées à financer le fonctionnement (100%).

Les dépenses de l'Office sont réparties entre les frais de personnel (49,80%), les charges fonctionnement (48,15%) et les charges d'équipement (2,04%).

Raison sociale :

Office National du Tourisme

Statut :

EPA

Date de création :

2004, décret n° 2004-037 du 09/05/2004

Total des subventions 2020 :

40,29M MRU

Total des dépenses 2020 : Subvention de

40,29M MRU
40,29M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de

19,40M MRU

fonctionnement 2020 :

Effectif :

206

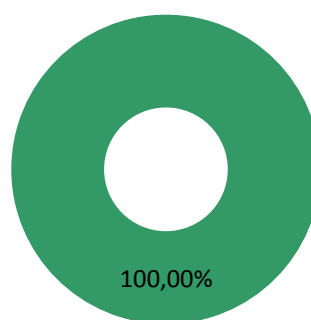
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Mahmoud Ould
Mohamedou Ould Michel

Nombre de conseil d'administration :

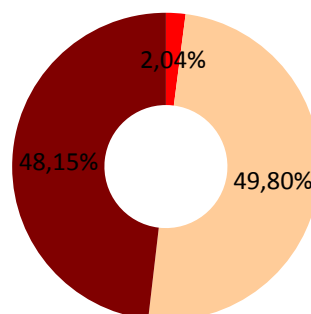
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



PNA

Fiche technique

Secteur :

Environnement et développement durable

Le Parc National d'Awleiguatt est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2016-0178 du 05/10/2016, sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Les subventions du PNA sont constituées par une subvention de fonctionnement (29,11%) et par une subvention d'équipement (70,89%).

Les charges d'exploitation sont réparties entre les charges d'équipement à raison de 70,36%, les frais de personnel à raison de 7,55% et les charges de fonctionnement à raison de 22,09%.

Raison sociale :

Parc National d'Awleiguatt

Statut :

EPA

Date de création :

2016, décret n°2016-0178 du 05/10/2016

Total des subventions 2020 :

106,39M MRU

Total des dépenses 2020 :

102,44M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

30,97M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

22,63M MRU

Effectif :

25

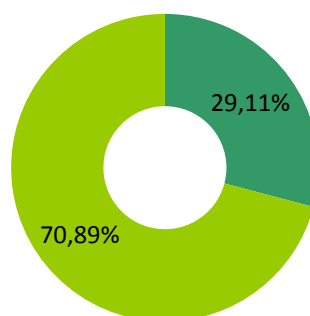
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed El hafedh O. Houebib

Nombre de conseil d'administration :

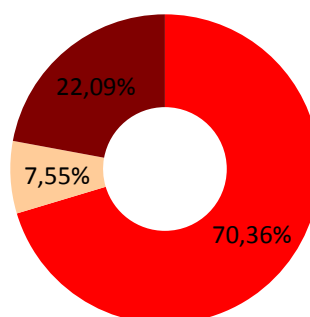
1

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



PNBA

Fiche technique

Secteur :

Environnement et développement durable

Le Parc National du Banc d'Arguin est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°77-066 du 17/03/1977 modifié par le décret n°2015-054 du 05/03/2015, sous tutelle du Ministère Secrétariat Général du Gouvernement.

Les subventions du PNBA sont constituées de subvention de fonctionnement (42,79%) et de subvention d'équipement (57,21%).

Les charges d'exploitation sont destinées aux frais de personnel à raison de 28,37%, aux charges d'équipement à raison de 28,59% et aux charges de fonctionnement à raison de 43,04%.

Raison sociale :

Parc National du Banc d'Arguin

Statut :

EPA

Date de création :

1977, décret n° 77-066 du 17/03/1977 modifié par décret n°2015-054 du 05/03/2015

Total des subventions 2020 :

62,92M MRU

Total des dépenses 2020 :

84,02M MRU

Subvention de

26,92M MRU

fonctionnement 2020 :

Charges de

36,16M MRU

fonctionnement 2020 :

Effectif :

170

Commissaire(s) aux comptes :

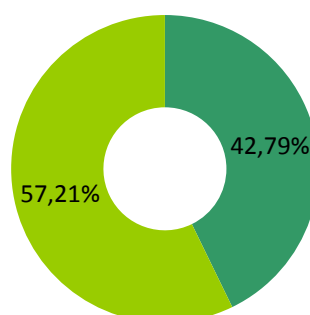
Brahim Ould Abdallahi Ould Ravé

Nombre de conseil

3

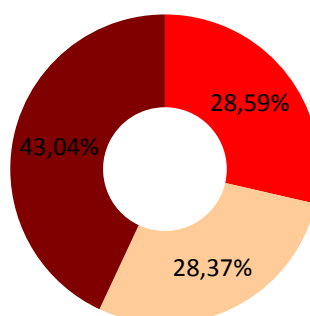
d'administration :

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



PND

Fiche technique

Secteur :

Environnement et développement durable

Le Parc National de Diawling est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°91-005 du 14/01/1991, sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Les subventions du PND sont constituées par une subvention de fonctionnement (25,84%), de subvention d'équipement (3,31%) et par d'autres subventions de transfert (70,85%).

Les charges d'exploitation sont destinées aux frais de personnel à raison de 29,67%, aux charges de fonctionnement à raison de 37,91% et aux charges d'équipement à raison de 32,42%.

Raison sociale :

Parc National de Diawling

Statut :

EPA

Date de création :

1991, décret n°91-005 du 14/01/1991

Total des subventions 2020 :

30,11M MRU

Total des dépenses 2020 :

28,17M MRU

Subvention de fonctionnement 2020 :

7,78M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

10,68M MRU

Effectif :

41

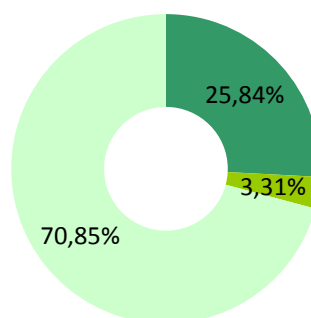
Commissaire(s) aux comptes :

Cheikh Ould Tourad Ould Abdel Kader

Nombre de conseil d'administration :

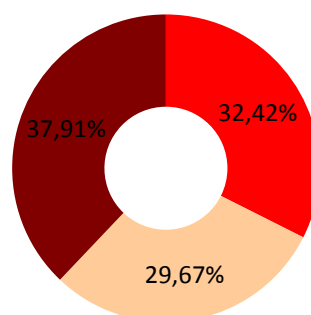
2

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement



UNA

Fiche technique

Secteur :

Enseignement et formation

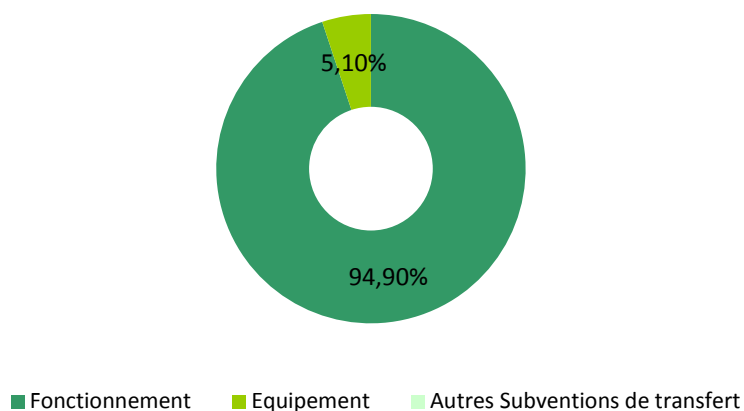
L'Université de Nouakchott Al-Aasriya est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, des Technologie de l'Information et de la Communication. Elle est créée en 2016 par le décret n° 2016-138 du 21/07/2016, de la fusion de deux universités.

Les subventions de l'Université Al-Aasriya de Nouakchott sont constituées par une subvention de fonctionnement à raison de 94,90% et par une subvention d'équipement à raison de 5,10%.

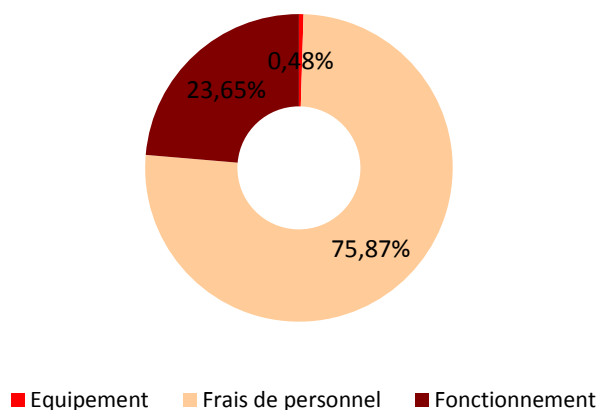
Les dépenses sont constituées de charges fonctionnement à hauteur de 23,65%, de frais de personnel à hauteur de 75,87%, et des charges d'équipement à hauteur de 0,48%.

Raison sociale :	Université de Nouakchott Al Aasriya
Statut :	EPA
Date de création :	2016, décret n°2016-138 du 21/07/2016
Total des subventions 2020 :	497,57M MRU
Total des dépenses 2020 :	497,57M MRU
Subvention de fonctionnement 2020 :	472,20M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	117,68M MRU
Effectif :	1109
Commissaire(s) aux comptes :	Sidi Mohamed Ould Bouraya
Nombre de conseil d'administration :	3

Total des subventions en 2020



Total des dépenses en 2020





USI d'Aïoun

Fiche technique Secteur : Enseignement et formation

L'Université des Sciences Islamiques d'Aïoun est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2011-112 du 08/05/2011, sous tutelle du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.

Les subventions d'USI d'Aïoun sont constituées de subventions de fonctionnement (70,46%), de subventions d'équipement (7,37%) et d'autres subventions de transfert (22,17%).

Les charges d'exploitation sont constituées de frais de personnel à raison de 62,72%, de charges de fonctionnement à raison de 30,29% et de charges d'équipement à raison de 6,99%.

Raison sociale :

Université des Sciences
Islamiques d'Aïoun

Statut :

EPA

Date de création :

2011, décret n° 2011-112
du 08/05/2011

**Total des subventions
2020 :**

67,85M MRU

Total des dépenses 2020 :

71,54M MRU

Subventions de

47,81M MRU

fonctionnement 2020 :

**Charge de fonctionnement
2020 :**

21,67M MRU

Effectif :

177

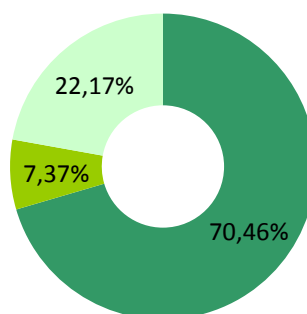
**Commissaire(s) aux
comptes :**

Cheikh Mohamed DJAKITE

**Nombre de conseil
d'administration :**

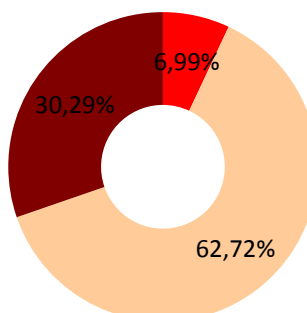
5

Total des subventions en 2020



■ Fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transfert

Total des dépenses en 2020



■ Equipement ■ Frais de personnel ■ Fonctionnement